



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2782
26 novembre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Vive la lutte des travailleurs des Antilles!



Pages 2 à 5

**Poursuite
de l'épidémie**
**Gouvernements
impuissants**

Page 3

**Dans
les entreprises**
**Luttes pour
les salaires**

Pages 7, 11 à 15

Burkina Faso
**Troupes
françaises
dehors!**

Page 8

Leur société

- Face à la révolte : le gouvernement sort la matraque 3
- Épidémie : impuissance gouvernementale 3
- Dans les médias : le surhomme de l'Élysée 3
- Hôpitaux : mieux que si c'était pire ? 6
- Hébergement d'urgence : le 115 débordé 6
- Hôtellerie-restauration : aux fourneaux de la lutte 6
- Face à la hausse des prix : augmentez les salaires ! 7
- UIMM : le plan de guerre du patronat 7
- Trois ans déjà : gilets jaunes, toujours là 7
- Migrants : "pas nés au bon endroit" ! 16
- Contre les violences faites aux femmes : c'est toute la société qu'il faut changer ! 16

Le mouvement aux Antilles

- Appel de Combat ouvrier 4
- Guadeloupe : poursuite de la mobilisation 5
- Martinique : la grève générale reconduite 5
- Une déclaration de la CGTG 5

Notre campagne

- "Les travailleurs peuvent offrir un avenir à toute la société" 16

Dans le monde

- Burkina Faso : dehors les troupes françaises ! 8
- Algérie : une attaque contre les classes populaires 8
- Argentine : après les élections, austérité au programme 9
- Chili : des élections incertaines 9
- Hausse des prix alimentaires : spéculateurs affameurs 9
- Espagne : la grève des métallurgistes de Cadix 10
- États-Unis : la justice absout l'extrême droite 10

Dans les entreprises

- Keolis - Monthléry 11
- AESH 11
- Ville de Schiltigheim 11
- Macron à Amiens 11
- Manifestation contre le chômage et la précarité 11
- Hôpital d'Alençon-Mamers 12
- Hôpital psychiatrique de Clermont 12
- Hôpital de Saint-Girons 12
- Aide alimentaire 12
- Aéroport de Roissy 13
- France Loisirs Noyelles-sous-Lens 13
- Sages-femmes 13
- Ascovel- Saint-Saulve 14
- CEA - Saclay 14
- Leroy Merlin 14
- Verrerie Arc 14
- RTM - Marseille 15
- SNCF Nantes et Saint-Nazaire 15

Antilles : qui sème la misère récolte la colère !

La mobilisation contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, particulièrement forte aux Antilles depuis l'été, vient de se transformer, en Guadeloupe, en mouvement de révolte générale.

Le jour, les piquets de grève et les barrages rassemblent des travailleurs de la santé, des salariés de l'hôtellerie-restauration, des sapeurs-pompiers, des enseignants, des travailleurs des Ehpad ou encore des travailleurs d'ArcelorMittal en grève depuis plus de deux mois. La nuit, ce sont des bandes de jeunes qui cherchent à défier la police en allumant des incendies ou en pillant.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres est la suspension sans salaire des travailleurs de la santé non-vaccinés. Comme ici en métropole, de nombreux soignants ont vécu l'obligation vaccinale, assortie de menaces et de sanctions, comme une énième humiliation. Et on les comprend !

L'État les a envoyés au front du Covid au péril de leur santé, sans leur fournir le matériel de protection élémentaire. Il a toujours refusé d'accorder les moyens nécessaires en matériel, en équipement et en personnel aux hôpitaux, et voilà qu'il s'érige en donneur de leçons et qu'il sanctionne ceux qui ne sont pas prêts à se faire vacciner en les suspendant sans salaire !

La vaccination est un moyen puissant pour combattre l'épidémie, mais les méthodes autoritaires qui l'accompagnent n'ont rien de sanitaire. Elles sont hautement politiques et servent d'abord à mettre au pas les travailleurs et la population. De fait, la non-vaccination est devenue un nouveau motif de licenciement, une attaque anti-ouvrière de plus, c'est ce que combattent les travailleurs de la santé en Guadeloupe et en Martinique, et c'est bien légitime.

Et qui peut s'étonner de la méfiance vis-à-vis de la parole des autorités de santé aux Antilles ? Pendant des décennies, elles ont autorisé les patrons de la banane à utiliser le chlordécone, un pesticide cancérigène qui a empoisonné ouvriers agricoles, sols et nappes phréatiques.

Parmi les raisons qui alimentent la révolte actuelle, on retrouve tous les ingrédients qui avaient déjà fait exploser la colère en 2009 avec le mouvement contre la « profitation » : l'extrême pauvreté, l'abandon et la déshérence d'une bonne partie de la jeunesse condamnée au chômage, les bas salaires, la vie chère et l'incurie de l'État.

Le gouvernement et les commentateurs n'ont pas de mots assez durs contre les bandes de jeunes casseurs qui sèmeraient « l'anarchie » et « le chaos ». Mais quand il n'y a pas d'électricité ni d'éclairage public pendant des mois, quand le ramassage des ordures est sporadique, c'est aussi une forme de chaos. Et celui-ci est organisé par l'État ! Les coupures d'eau font tellement partie du quotidien que les habitants de certains quartiers sont forcés de se déplacer vers des points où l'eau arrive : une école, un parc, le long d'une route, et ce depuis des années ! Serait-ce imaginable dans un département de métropole ? Non !

Il y a dans la façon de traiter la population antillaise une forme de mépris colonial insupportable. Ce qui est considéré comme un minimum en métropole ne l'est pas pour la Guadeloupe et la Martinique. Le gouvernement se vante d'avoir ramené le chômage à 8% en métropole, eh bien, il s'élève à 17% en Guadeloupe ! Quand la pauvreté frappe 14% de la population dans l'Hexagone c'est 34% en Guadeloupe. Et comment la jeunesse de l'île pourrait-elle ne pas se sentir méprisée quand elle ne trouve ni emploi ni formation sur place ?

La hausse des prix prend, aux Antilles, une tournure vertigineuse. Rien que le pain a augmenté de 68% ! Tout cela avec des salaires et des pensions qui sont, comme en métropole, bloqués, quand ils ne sont pas baissés du fait de la suppression de certaines primes.

Si la cocotte-minute a explosé, Macron en est le responsable et, en envoyant des forces du Raid ou du GIGN, il ne fait que rajouter de l'huile sur le feu.

Pour l'instant, la colère prend des formes diverses, mais elle peut et doit être orientée contre le gouvernement et le patronat. Les travailleurs sont capables de le faire s'ils utilisent la force de la grève. En s'organisant à partir des entreprises, en arrêtant de produire les profits patronaux, le monde du travail peut avancer ses revendications, qui constitueraient un progrès pour toute la population : des embauches, des augmentations de salaire et leur indexation sur les prix, des moyens pour des services publics en déshérence...

Alors oui, une telle révolte sociale serait source d'inspiration pour nous tous ici !

Nathalie Arthaud



Barrage à Colin Petit-Bourg, en Guadeloupe.

Face à la révolte: le gouvernement sort la matraque

« C'est une petite minorité violente qui dévalise les magasins, qui barre les routes, qui rançonne les automobilistes, qui empêche des personnes malades d'accéder à des soins parfois vitaux et qui va même jusqu'à tirer sur les forces de l'ordre. Je condamne avec la plus extrême fermeté ces violences », a déclaré le Premier ministre lundi soir 22 novembre.

Castex voudrait faire croire que la révolte sociale en Guadeloupe n'est le fait que d'une minorité, réduite à une bande de délinquants particulièrement violents. Les médias ont bien évidemment repris cette propagande à longueur de reportages, réalisés invariablement devant une route barrée par des blocs de béton et une voiture brûlée. Mais cette propagande a tout de même du mal à cacher la vérité: c'est toute une population qui n'en peut plus, de la misère, du chômage, des trop fréquentes coupures d'une eau polluée par le chlordécone et du délaissement par l'État de tous les services publics, en particulier des hôpitaux.

Et il ne faut pas oublier que le déclencheur de la révolte qui secoue la Guadeloupe est précisément la décision du gouvernement de suspendre sans salaire des travailleurs de la santé, au risque de vider encore davantage les hôpitaux de leur personnel.

Le ministre de l'Intérieur, Darmanin, s'est vanté le 23 novembre d'avoir réalisé « 90 interpellations et plus de 60 gardes à vue » depuis le début de cette crise. « Le rétablissement de l'ordre public est le préalable à toute discussion », a-t-il déclaré après avoir envoyé les forces du Raid et du GIGN. Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a renchéri en affirmant: « On est sur des bandes, on est sur des



Barrage en Guadeloupe.

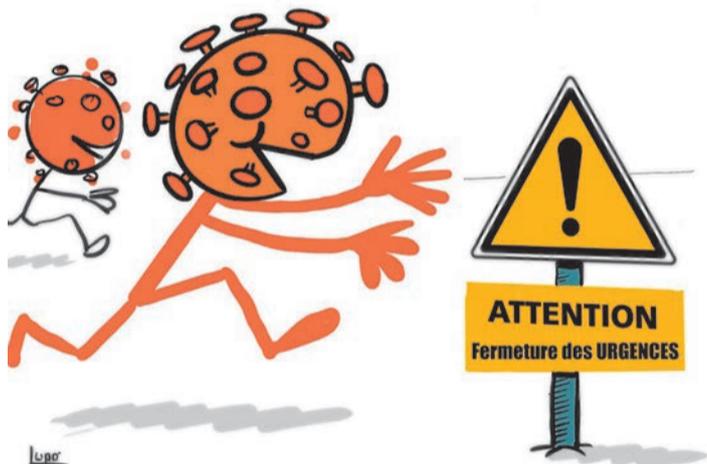
voyous, [...] qui se servent de cette crise pour s'exprimer dans la violence ». Et de revendiquer « la réponse du gouvernement [...] implacable, [...] ferme: l'envoi du Raid et du GIGN ».

La seule réponse que peut imaginer un tel gouvernement à une crise sociale est, comme toujours, la menace de la force. Les vrais incendiaires sont ces ministres et autres tenants

d'un pouvoir qui défend les possédants, une classe sociale qui impose la violence de l'exploitation à toute une population. C'est ce qui la condamne.

Aline Rétesse

Épidémie: impuissance gouvernementale



Alors qu'une nouvelle flambée de l'épidémie se manifeste dans plusieurs pays européens, dont la France, le gouvernement garde le cap: ne rien faire qui entrave la réalisation du profit capitaliste, continuer à faire des économies sur le service public, se présenter en recours universel tout en rappelant à la population qu'elle n'a qu'à lui obéir.

Le gouvernement Macron-Castex, pas plus que la plupart de ceux qui dominent le monde, n'a pas recruté massivement dans la santé publique, ni ouvert des lits et des hôpitaux,

formé des soignants, envoyé des gens capables et convaincants visiter les personnes isolées, perdues ou inquiètes. Lorsque l'épidémie les a submergés, leur seul recours a été, comme

au Moyen Âge, le confinement. Aucun non plus n'a mis les moyens suffisants, matériels et humains, pour convaincre du bien-fondé de la vaccination: la menace est évidemment moins coûteuse et enseigne une leçon supplémentaire aux travailleurs. Tous se sont inclinés devant les grands laboratoires, soumettant la production des vaccins à leurs conditions et aux lois des profits capitalistes.

Le vaccin étant avant tout considéré comme une marchandise, il est réservé à ceux qui peuvent payer. Sept milliards de doses ont bien été produites, mais la moitié de l'humanité n'est toujours pas vaccinée, laissant ainsi au virus un vaste champ d'action et d'énormes possibilités de mutation. Après tout, si cela conduit à vendre une nouvelle dose tous les six mois à la fraction solvable de la population mondiale, c'est

tout bénéfique pour Pfizer, Moderna et les autres.

En France, les soignants, du professeur de médecine à l'aide-soignante débutante, ont dit et répété que l'hôpital public était à bout, saboté par les gouvernements successifs. Aujourd'hui même, ils préviennent qu'une nouvelle vague de malades du Covid ne pourrait être absorbée qu'en décommandant les autres soins. Ils ont maintenant évalué ce qu'ont coûté les vagues précédentes aux patients dont les hospitalisations ont dû être différées. Le gouvernement n'en continue pas moins à fermer des lits, programmer des économies dans les hôpitaux, bloquer les recrutements. Rien ne change, si ce n'est en pire.

À l'approche de la nouvelle vague, que le porte-parole du gouvernement qualifie de fulgurante, le

ministre de la Santé, le directeur des hôpitaux de Paris, le président de la République lui-même vont répétant qu'ils ont fait au mieux, que le taux de vaccination est au plus haut. Sans doute espèrent-ils tout simplement que, par miracle, la pandémie passe à côté, préservant leur image d'hommes d'État responsables et recyclables pour une nouvelle occasion.

Une telle incapacité, répétée de vague en vague et de pays en pays, n'est ni congénitale, ni politique. Elle est sociale. Enfermés dans la défense des intérêts étroits de leur classe, les dirigeants du monde capitaliste se révèlent aussi incapables dans la lutte contre l'épidémie que pour tout le reste, qu'il s'agisse du changement climatique ou de la crise tout court.

Paul Galois

Dans les médias: le surhomme de l'Élysée

Lundi 22 novembre, les médias ont rendu compte des opinions et interventions du président Macron quant à la revitalisation de la Sambre-Avesnois, à la situation des travailleurs licenciés de Whirlpool, aux barrages érigés

par les manifestants guadeloupéens, à la cinquième vague du Covid-19, au harcèlement en milieu scolaire et à quelques autres sujets de moindre importance.

Le festival a continué le lendemain, avec

un reportage de France Inter sur l'éventuelle attribution du ballon d'or à Karim Benzema débutant par une citation présidentielle. Ce touchant témoignage venait après le discours de Macron, largement rapporté

évidemment, s'attribuant pratiquement la victoire du XV de France sur les All Blacks.

C'est ce qui s'appelle de l'information. On apprendra sans doute bientôt que l'omniprésent président en pré-campagne a arrêté la

pandémie, le chômage et la fonte de la banquise, et peut-être même inventé l'eau chaude. À moins que, en tant que spécialiste du bourrage de crâne, il sache aussi farcir la dinde de Noël.

P. G.

“Aux travailleurs, à la jeunesse, à la population, poursuivons la lutte jusqu’à la victoire!”

Appel de Combat ouvrier (UCI), le 20 novembre

La révolte sociale actuelle est profonde et était prévisible! Mais l’État joue à l’aveugle et au sourd. Le brûlot qui a provoqué l’incendie est la répression brutale contre les travailleurs de la santé, les pompiers, certains personnels de l’Éducation nationale et des Ehpad. Ils sont suspendus, privés de salaire, avec des familles en grande difficulté, parce qu’ils ne sont pas vaccinés.

On nous dit que c’est la loi, mais en réalité c’est une violence sociale énorme contre ces travailleurs!

C’est la violence sociale d’un Macron et de son gouvernement qui veulent faire baisser la tête aux travailleurs, les dresser à obéir au gouvernement des riches, les dresser à obéir à leurs exploités!

Combat ouvrier a toujours été favorable au vaccin, mais opposé à l’obligation vaccinale assortie de sanctions graves contre les travailleurs. Si le gouvernement français était si soucieux de notre santé, il aurait depuis longtemps fourni du matériel et des

personnels supplémentaires aux hôpitaux. Il y aurait eu au moins un peu plus d’oxygène pour empêcher certains de mourir du Covid au mois d’août parce qu’il en manquait. Le dévouement du personnel soignant a toujours été extraordinaire. Les responsables du désastre sanitaire permanent sont le gouvernement et les chefs administratifs des hôpitaux.

Et pas seulement aux Antilles, en France aussi.

Les causes de l’explosion de colère sont profondes:

- La hausse des prix de l’essence et de l’alimentation étrangle les familles. 120% d’augmentation pour le kilo de concombre, 68% pour le pain.
- Les coupures d’eau incessantes deviennent intolérables, tout comme l’empoisonnement de l’eau

courante au chlordécone et aux matières fécales. On nous promet du mieux depuis des années et des années. Il y en a marre!

- L’augmentation de la pauvreté attise la colère en particulier des jeunes.
- Le mépris du grand patronat qui suscite la colère et les grèves des

travailleurs, dans l’hôtellerie, chez ArcelorMittal où les travailleurs sont en grève depuis plus de 76 jours sans aucune proposition patronale.

- Le chômage de masse.
- L’émigration massive vers le monde extérieur, qui vide la Guadeloupe de sa jeunesse, sans retour.

Les vols, braquages, incendies et vandalisme

Dans de telles situations et dans tous les pays, il y a vols, pillages, braquages, incendies. Comme en 2009, comme lors de la révolte des gilets jaunes en France.

Il ne s’agit pas de pleurer sur ces faits, mais avant tout de comprendre.

Comprendre leurs causes, qui sont la misère et le manque de perspectives. Cela provoque aussi en permanence les rixes mortelles entre jeunes dans les quartiers, et même à la prison de Baie-Mahault, en temps «normal».

Il y a des jeunes qui,

en conscience, rejoignent le mouvement de protestations et de manifestations

Ils ont pleinement raison!

Pour l’instant, la seule réponse du gouvernement est l’envoi de forces de répression supplémentaires! C’est son seul langage!

Face à cette attitude, les travailleurs et la population doivent poursuivre la lutte collective dans les entreprises et au-dehors, grèves, manifestations, expression de la colère pour exiger a minima:

- La levée définitive de toutes les suspensions de travailleurs
- La levée de toutes les poursuites judiciaires envers les syndicalistes, les manifestants
- L’augmentation

substantielle et uniforme des salaires, des pensions, des minima sociaux

- La résolution définitive du problème de l’eau courante
- Un plan massif d’embauche des jeunes.

Pour réaliser tout cela, l’argent ne manque pas. Mais il est dans les coffres-forts des capitalistes, qui accumulent des milliards de profits.

Pendant que le prix de l’essence augmente, Total vient de réaliser

4,6 milliards d’euros de profits au dernier trimestre, soit 23 fois plus qu’il y a un an à la même période. Les banques européennes sont en passe d’encaisser en 2021 les plus gros bénéfices de leur histoire. La Société générale a ainsi vu son

bénéfice net presque doubler sur un an. Il se monte au troisième trimestre à 1,6 milliard d’euros. Celui de la BNP atteint 2,5 milliards d’euros. L’argent devrait donc être pris dans les énormes profits réalisés par le grand capital!

Aux travailleurs: allons vers la grève générale réelle dans les entreprises. C’est le bon moment.

À ceux qui sont en grève, comme les soignants et secteurs de la santé, sur la vingtaine de piquets de grève, à ArcelorMittal, dans l’hôtellerie: Tenez bon!

Mais la grève doit s’étendre partout en véritable grève générale. C’est le bon moment de reprendre la grève marchante et de faire en sorte que d’autres entreprises se mettent en grève. Les barrages sont une forte expression de colère

populaire, qu’il faut maintenir pour l’instant, mais la grève générale est plus efficace, car elle s’en prend directement au grand patronat, pour qu’il prenne sur ses profits pour améliorer les conditions des travailleurs. Formulons nos propres revendications par entreprise, en plus des revendications générales. Organisons des assemblées générales, élisons un comité de grève avec les

travailleurs et le soutien des syndicats et votons. Voter la grève est la meilleure solution en ce moment! Ce sont les travailleurs qui, par leur force et leur lutte, peuvent faire en sorte que les jeunes rejoignent le combat collectif et orientent leur colère aveugle, non contre les commerçants et la population, mais vers une action collective avec nous contre le grand capital et son gouvernement.



Appel aux jeunes qui commettent des actes de délinquance

Vous êtes pour la plupart au chômage, pauvres, et en colère. Vous commettez des actes de délinquance car vous en avez assez d’une telle vie.

Mais nous vous appelons à mettre votre violence au service de la cause commune des travailleurs.

Nous partageons votre colère, mais pas tous vos actes. Nous avons besoin de vous. Nous vous appelons à raisonner plutôt qu’à

casser et cambrioler.

Avec vous, nous serons plus forts. Avec vous, nous nous battons, par exemple pour réclamer du travail mieux payé pour tous, l’augmentation des salaires, des embauches massives, dans une lutte collective, avec la même exaspération et la même détermination que vous mettez à commettre des actions individualistes de brigandage!

Créons des comités d’action partout!

Combat ouvrier appelle à la lutte collective, mais aussi à l’organisation!

Créons des comités d’action partout, dans les entreprises, dans les communes, dans les quartiers, dans les entreprises.

Dans ces comités, discutons de la situation et formulons nos revendications. Les travailleurs, les jeunes, la population, les petits commerçants, les petits paysans doivent décider eux-mêmes de ce qu’ils veulent.

Nous élirons nos

représentants parmi nous dans chaque comité d’action.

Alors, nous serons une force sociale qui viendra d’en bas, des plus pauvres, des plus exploités. Cette force comptera et pourra peser sur le cours des événements, avec les propres solutions du peuple le plus exploité, le plus dominé, le plus colonisé!

Prenons le pouvoir, afin que nous fassions compter notre force et que personne d’autre que nous ne décide de notre sort!

Guadeloupe : poursuite de la mobilisation

La seule réponse de Castex et Macron à l'explosion sociale qui se produit en Guadeloupe a été l'envoi de renforts militaires, de gendarmes du Raid et du GIGN.

Lundi 22 novembre, la réunion du Premier ministre organisée avec les parlementaires de Guadeloupe, comme prévisible, n'a rien donné. Il n'y a eu aucune réponse, ni sur l'abrogation des suspensions de plus de 600 travailleurs de la santé qui refusent la vaccination, ni sur les autres revendications sociales, l'augmentation des salaires ou le règlement des coupures d'eau courante, entre autres.

Les organisations à l'origine du mouvement de grèves et de protestations multiformes, dont les barrages routiers, ont appelé à renforcer la mobilisation. Lundi 22 novembre, les barrages routiers étaient toujours en place, certains non occupés et d'autres gardés par des groupes de militants, ou carrément par la population et les jeunes. Ce sont ces derniers maintenant qui ont pris en main l'organisation des barrages.

Chaque fois que les gendarmes en enlèvent un, il est reconstruit après leur départ. Certains de ces barrages, comme à Sainte-Rose, à Montebello ou à Perrin aux Abymes, près de la caserne de pompiers, sont infranchissables. D'autres sont un peu plus filtrants. Dans cette situation, lundi 22, le rectorat a décidé de ne pas ouvrir les établissements scolaires.

Les jeunes révoltés, qui ont organisé des pillages, allumé des incendies et tiré à balles réelles contre les gendarmes pendant trois nuits consécutives, n'ont pas réapparu dans la nuit du 21 au 22 novembre. Mais cela ne préjuge en rien de la suite, car leur colère est aussi forte que leur vie est sans espoir. La plupart des petits commerçants qui ont été victimes des actions de pillage et destructions sont assurés et seront en tout ou partie indemnisés. Mais qui

assurera ces jeunes contre une vie dans la pauvreté et sans avenir ?

Les syndicats et organisations en lutte ne rejettent pas les jeunes, mais les appellent à les rejoindre dans leur mobilisation, à mettre leur révolte au service d'une action collective organisée, de s'armer d'un programme avant de s'armer de fusils. Chaque chose en son temps, l'ennemi n'est pas le petit commerçant mais le système capitaliste et, pour l'abattre, il faudra une révolution sociale.

Lundi 22 novembre au matin, plusieurs militants de la CGTG et de Combat ouvrier sont allés au tribunal, où plusieurs jeunes passaient en comparution immédiate. Puis ils se sont rendus devant la gendarmerie de Baie-Mahault soutenir Pascal Petit-Phar, un pompier convoqué en raison de sa participation à une mobilisation la semaine précédente et qui est de nouveau convoqué le 13 décembre. Plusieurs pompiers grévistes sont inquiétés par la police et la justice en

raison de leur mobilisation active.

La CGTG, des militants d'appartenances diverses, dont ceux de Combat ouvrier, appellent les travailleurs à rendre la grève générale effective, à suivre l'exemple de ceux qui sont déjà en grève dans une vingtaine de sites. Ils appellent à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises. C'est ainsi que, dans le secteur de l'énergie, un préavis de grève a été déposé. Quant aux ouvriers

agricoles de la banane, ils ont prévu une assemblée générale, pour discuter ensemble de leurs revendications et de rejoindre ou non la grève.

Les organisations, les travailleurs, les militants, les jeunes qui tiennent les barrages et une partie de la population sont bien conscients que, pour faire reculer le gouvernement, la mobilisation devra se développer à un plus haut niveau.

Pierre Jean-Christophe



Barrage de La Boucan à Sainte-Rose, en Guadeloupe.

Martinique : la grève générale reconduite

En Martinique, lundi 22 novembre, plus d'un millier de travailleurs ont fait grève et manifesté à l'appel d'une intersyndicale. Des barrages ont été érigés en début de matinée à l'entrée des zones commerciales situées aux entrées de Fort-de-France. Puis les manifestants ont pu rejoindre la ville.

Après avoir participé à une première grève les 15 et 16 novembre, travailleurs de la santé, employés de pharmacie ou encore employés territoriaux ont à nouveau répondu présent. Des salariés de l'usine à sucre du Galion, de La Poste, de la société de distribution d'eau Odissy, mais aussi des ouvriers du bâtiment, de la métallurgie, des enseignants, ou des employés de commerce, étaient eux aussi

en grève. Les manifestants dénonçaient l'obligation vaccinale et le passe sanitaire, mais aussi les sanctions qui frappent les salariés non vaccinés. Plusieurs centaines d'entre eux sont menacés d'être suspendus de leur emploi. Jetés à la rue, ils ne percevront ni salaire ni allocation chômage, ni même RSA, subissant une violence inouïe et insupportable. Les manifestants dénonçaient aussi la vie chère

et la précarité qui frappent les familles, brandissant des pancartes réclamant des salaires de 2 000 euros net.

La manifestation a serpenté dans plusieurs rues de Fort-de-France, avant de s'installer devant la préfecture. Puis elle est passée sur le bord de mer, dans le périmètre réservé à l'arrivée des voiliers de la course internationale Jacques Vabre, ouvert officiellement aux personnes munies d'un passe sanitaire.

En fin de journée, devant le mépris des autorités préfectorales, les organisations ont décidé de reconduire le mouvement et de le durcir.

Marianne Tibus



Manifestation du 22 novembre à Fort-de-France.

Une déclaration de la CGTG

Le secrétaire général de la CGTG (CGT de Guadeloupe), Jean-Marie Nomertin, a déclaré dans un communiqué :

Aujourd'hui, la Guadeloupe est paralysée par les grèves et les barrages. Elle le sera encore dans les jours qui viennent, tant qu'une solution ne sera pas trouvée aux causes de cette montée de colère sociale. Mais la seule réponse que nous avons eue le vendredi 19 novembre, c'est l'envoi de forces de répression supplémentaires par le gouvernement ! Voilà son seul langage !

La raison principale de la colère, ce sont les suspensions de centaines de travailleurs de la santé et des menaces qui pèsent sur beaucoup d'autres. Des centaines de travailleurs se retrouvent privés de salaire. C'est une violence inouïe contre eux et leurs familles !

La responsabilité incombent totalement au

gouvernement français.

(...)

La CGTG appelle tous ses membres et l'ensemble des travailleurs à rejoindre la lutte actuelle, sous forme de grèves dans leurs entreprises, de manifestations dans leurs quartiers et leurs communes. Le gouvernement portera l'entière responsabilité des conséquences de l'exaspération et de la colère des travailleurs, des jeunes et de la population !

La CGTG appelle l'ensemble de la population laborieuse à participer massivement à la lutte pour le succès de ces revendications !

Ansann nou ka lité, ansann nou ké gannyé ! Luttons ensemble, nous gagnons ensemble.

Jean-Marie Nomertin, vendredi 19 novembre

Pour suivre les informations données par nos camarades de Combat ouvrier :

<https://combat-ouvrier.com>

Hôpitaux : mieux que si c'était pire ?

L'épidémie de Covid repart à la hausse et, selon le président du conseil scientifique, le professeur Delfraissy, « la vraie vague du variant Delta arrive ».

Le système de soins aura, espère-t-il, « probablement la capacité » de faire face à cette cinquième vague, mais il est « fatigué ». C'est peu dire, à entendre le Pr Rémi Salomon, de l'hôpital Necker-Enfants malades, ou le Pr Grimaldi. Le premier, dénonçant une situation catastrophique, et notamment le nombre de lits fermés par manque de personnel, avertit : « Ça va s'effondrer ». Il donne comme exemple : « Contre les AVC, on dispose de traitements extrêmement efficaces, mais 30 % des lits sont fermés dans ces urgences neuro-vasculaires, faute de personnel. C'est une perte de chances réelle pour les patients. »

Le second, tout aussi inquiet, a dénoncé il y a peu la suppression de cent mille

lits sur trois quinquennats. Le terme est important, car c'est bien de politique gouvernementale qu'il s'agit. « Or, ajoute-t-il, l'actuel ministre de la Santé, Olivier Véran, était sous Hollande le rapporteur de la loi Tournaine, et il a voté toutes les lois d'étranglement de l'hôpital. » La catastrophe, pour lui également, est fort possible, à l'hôpital comme dans toute une partie du système de santé.

Mais, à en croire le directeur de l'AP-HP, Martin Hirsch, à l'antenne de France Inter le 22 novembre, la remontée pourtant fulgurante des cas de Covid ne devrait pas trop engorger l'hôpital. Car, dit-il, « on soigne à peu près autant de patients avec un peu moins de personnel – on ne compte que mille



Manifestation en juin 2020.

postes non pourvus à l'AP-HP sur 18000 – et un certain nombre de lits fermés. » Il y a 13 % de lits fermés à l'AP-HP, admet-il. Mais, dans la plupart des services, on ne traite pas 13 % de patients en moins, « ce qui explique en partie les tensions. » « On serre les fesses », commente-t-il, en s'incluant abusivement dans le personnel qui

se dévoue et est à bout.

Hirsch comme Véran, son ministre de tutelle, comme leurs pairs au gouvernement, sont aux manettes d'un système qui menace sans cesse de craquer. « La santé est un bien commun qui doit échapper aux logiques du marché », énonce à juste titre André Grimaldi. Ou plutôt il

devrait leur échapper, car la politique menée par les gouvernements successifs a au contraire soumis le recrutement du personnel soignant et non-soignant, médical ou non, à une logique d'économies qui a rendu le travail insupportable, au détriment de tous. Ce choix de société tue autant que le virus.

Viviane Lafont

Hébergement d'urgence : le 115 débordé



Avec l'arrivée du froid, le 115 de nombreux départements, chargé de l'hébergement d'urgence, alerte sur une saturation jamais vue.

Ainsi, en Seine Saint-Denis, 400 à 450 demandes de mise à l'abri sont refusées chaque jour faute de capacités d'hébergement. Un des écoutants sur la plate-forme

a expliqué sur France Inter : « Malheureusement, même les cas prioritaires – et ils sont très nombreux – on n'arrive pas à leur trouver de place : les femmes enceintes,

les femmes avec enfants de moins de 3 ans. »

Habituellement, entre le 1^{er} novembre et fin décembre, entre 500 et 800 places d'urgence dites hivernales ouvrent dans le département. Cette année, l'association Interlogement 93, qui gère les appels au 115, dénonce le fait qu'aucune place supplémentaire n'a encore été mise à disposition. Le ministère du Logement, lui, est satisfait et prétexte que les hébergements d'urgence, habituellement fermés aux beaux jours, sont restés ouverts et occupés en raison de la pandémie. Il ne s'est pas préoccupé d'en ouvrir de nouveaux.

Cette situation n'est pas

propre à la Seine-Saint-Denis. Ainsi, à Lyon, Urgence plan froid, un collectif de travailleurs sociaux, dénonce l'absence de lits supplémentaires avec l'arrivée du grand froid : « Ce qu'il s'est passé, c'est que les 1300 places de l'hiver dernier ont été pérennisées pendant la crise sanitaire. Sauf qu'aujourd'hui elles sont toutes prises ! Il faut agir maintenant, il faut ouvrir des places d'hébergement. Les familles qui nous appellent ne comprennent pas. » Il dénonce le fait que « la pandémie n'a fait qu'augmenter la précarité, et donc le nombre de personnes à la rue ». Il recense 8000 demandes d'hébergement par des personnes

mal logées ou à la rue sur la métropole lyonnaise, alors que 16 000 logements sont vacants, dont une bonne partie appartenant aux pouvoirs publics. D'autres collectifs lyonnais, comme Jamais sans toit, décident d'occuper les écoles où sont scolarisés les enfants qui dorment à la rue avec leurs parents.

La nuit du 17 novembre, en Seine-Saint-Denis, 60 enfants de moins de 3 ans ont dormi dehors, selon le décompte d'Interlogement 93. Le même soir, le CAC40, indice vedette de la Bourse de Paris, atteignait son record absolu : 7 100 points, en augmentation de 30 % en un an.

Christian Bernac

Hôtellerie-restauration : aux fourneaux de la lutte de classe

Le 18 novembre, au sortir d'une réunion avec les syndicats de salariés, les organisations patronales de l'hôtellerie-restauration affirmaient avoir proposé des augmentations de salaire de 10,5 % en moyenne.

En fait, la proposition se limite à moins de 5 % pour les plus bas salaires, soit plus de la moitié des travailleurs du secteur. Les salaires étant bloqués depuis trois ans, et l'augmentation des prix ayant largement dépassé 5 % durant cette période, cette pseudo-augmentation n'est pas même un rattrapage. En outre, les patrons refusent toutes les autres revendications, sur le temps et les conditions de

travail, les jours de congés, les horaires, etc.

Ces patrons de l'hôtellerie-restauration ont pourtant pris les aides et subventions diverses versées pendant la période d'interruption due à l'épidémie. Ils bénéficient toujours de prêts garantis, dont l'échéance a même été repoussée. Le gouvernement vient de décider d'un plan tourisme, dont l'hôtellerie-restauration touchera

bien entendu une bonne part. Malgré l'abondance de ces cadeaux, le patronat du secteur affirme ne pas trouver les 150 000 employés qui font défaut. Ils se font beaucoup plus discrets quant aux conditions réelles qu'ils imposent aux travailleurs.

Il y a bien sûr les petits bars et restaurants dont les patrons ne vivent pas mieux que les travailleurs qui constituent leur clientèle. Mais il y a aussi la myriade de petits bourgeois féroces qui font tourner leur entreprise avec des

stagiaires envoyés par Pôle emploi ou le lycée hôtelier de la ville, dont les plongeurs et les commis de cuisine sont sans papiers et sans droit, dont les chambres sont nettoyées par des mères célibataires payées à l'heure, dont les saisonniers dorment dans des caravanes ou des chambres de bonne miteuses et dont les employés en fixe sont aussi corvéables qu'ils sont peu nombreux. Et il y a surtout, très loin au-dessus du point de vue des bénéficiaires, mais pratiquant ou faisant

pratiquer les mêmes méthodes, les multinationales de l'hôtellerie, les capitalistes des stations de ski ou du tourisme de masse. Accor, par exemple, a accru ses profits pendant l'épidémie, alors même que ses hôtels de par le monde étaient fermés ou vides.

Tous sont d'accord sur un point : augmenter les salaires serait toucher à leurs bénéfices, et pour eux il n'en est pas question. Il n'est pas dit que les travailleurs du secteur, quel que soit leur statut, l'entendent de cette oreille.

Paul Galois

Face à la hausse des prix : **augmentez les salaires!**

Face à la hausse des prix, non seulement de l'essence, du gaz ou de l'électricité mais aussi de l'alimentaire, du logement ou des assurances, il n'y a pas d'autre solution pour les travailleurs que d'imposer des augmentations de salaire.

Selon l'Insee, en octobre, les prix du gaz auraient augmenté de 50% en un an, ceux du gazole de 27%, les transports de 8,7%, tandis que l'inflation générale serait de 2,6%. Tous ceux qui doivent déboursier 25 ou 30 euros supplémentaires chaque semaine pour faire le plein, ou qui ont vu le prix de la baguette augmenter de 10%

d'un coup, savent que l'inflation réelle est bien supérieure à ces indices officiels. Ils voient surtout qu'ils ne peuvent plus s'en sortir.

Dans diverses entreprises, cette flambée des prix coïncide avec la période dite des NAO, les négociations annuelles obligatoires. Comme toujours, en guise de « négociations », les patrons

font des propositions ridicules, parfois 10 ou 15 euros par mois, à peine améliorées après les réunions avec les représentants du personnel. Ainsi Leroy Merlin, propriété de la famille Mulliez (Auchan, Décathlon...), 250 millions d'euros de bénéfices en 2020, a proposé une augmentation de 2%, avec un minimum de 40 euros. Labeyrie, champion du foie gras et du saumon fumé, un milliard de chiffres d'affaires en 2020, ne proposait qu'une prime de production ridicule, sans augmentation

générale des salaires.

Chez Labeyrie, ce mépris a déclenché trois semaines de grève, pour arracher finalement une augmentation générale de 2,25%. Chez Leroy Merlin ou Decathlon et dans des dizaines d'entreprises du pays, notamment dans l'agroalimentaire où les salaires sont bas et où les patrons se sont gavés pendant les périodes de confinement, des travailleurs se sont mis en grève ces dernières semaines, parfois pour la première fois depuis des années. La

presse régionale rapporte ces grèves et donne la parole à des travailleurs gagnant 1300 ou 1400 euros avec plus de vingt ans d'ancienneté, qui se sentent méprisés et réclament 150 ou 200 euros d'augmentation mensuelle, le minimum pour remplir le chariot et payer l'essence juste pour aller au travail. Jusqu'au journal *Le Monde* qui a titré le 23 novembre, avec une pointe d'inquiétude : « *La colère des bas salaires, les oubliés de la reprise* ».

La colère des travailleurs est plus que légitime. On ne peut pas vivre décemment avec moins de 2000 euros par mois, Castex lui-même a dû le reconnaître. Pour ne pas être poussés vers la pauvreté, les travailleurs n'auront pas d'autre choix que de se battre pour imposer des augmentations immédiates des salaires ainsi que leur indexation sur les prix. Pour l'imposer, une mobilisation générale du monde du travail sera nécessaire, seule façon de changer le rapport de force avec l'ensemble du patronat.

Xavier Lachau



Grévistes à l'entrepôt Leroy Merlin de Sénart.

UIMM : le plan de guerre du patronat

Le président de l'UIMM, Éric Trappier, PDG de Dassault Aviation, vient d'interpeller le gouvernement en réclamant un « nouveau choc de compétitivité ». Traduction : il réclame 30 à 35 milliards d'euros de baisses d'impôts.

L'UIMM regroupe les secteurs de la métallurgie au sens large : automobile, aviation, construction navale et ferroviaire, électronique, mines. Autant dire qu'elle est quasiment l'organisation du grand patronat français. Et quand ses dirigeants s'adressent à l'État, ce sont des ordres. Au moment du premier confinement, le patronat de l'automobile avait obtenu 8 milliards d'euros d'aides étatiques et celui de l'aéronautique 15 milliards. Aujourd'hui, ensemble, ils réclament plus.

Le président de l'UIMM avance ses raisons : les pénuries de composants électroniques et de matières premières vont durer et la crise va s'aggraver. La guerre économique entre trusts à l'échelle mondiale va s'intensifier, alors l'État français doit donner au grand patronat ce qu'il réclame. C'est un programme tout tracé qu'il présente à celui ou celle qui sera élu

président l'an prochain.

Les grands groupes industriels que représente l'UIMM ont annoncé des milliards d'euros de bénéfices cette année, un nouveau record. Mais leurs actionnaires, plutôt qu'investir cet argent dans la production, préfèrent la spéculation. Quand il s'agit d'investir, ils comptent sur les aides de l'État. En matière de cotisations sociales, le grand patronat veut aussi n'avoir rien à payer. Pour les salaires proches du smic, il y a déjà tellement d'exonérations de cotisations sociales que, pour les grands groupes, on peut dire qu'elles n'existent plus. Mais le président de l'UIMM veut avoir les mêmes avantages pour les salaires allant jusqu'à 3 à 4,5 fois le smic!

Les sommes que le grand patronat réclame ne tomberont pas du ciel. Elles seront prises, soit directement dans la poche des travailleurs

sous forme d'impôts supplémentaires, soit sur les budgets des services publics, ceux des hôpitaux, des transports, de l'éducation, de l'entretien des routes et des bâtiments publics. Cela signifiera un recul des conditions d'existence pour toute la population.

Ce plan patronal vise directement les travailleurs. Il va de pair avec la nouvelle convention collective que l'UIMM veut imposer et qui vise, entre autres, à supprimer la prime d'ancienneté et à baisser le taux des heures supplémentaires, et contre laquelle une première manifestation devait avoir lieu jeudi 25 novembre. Le grand patronat veut mener sa guerre économique en abaissant les salaires, en dégradant les conditions de travail et en supprimant des emplois. Rien que sur le secteur de l'automobile, le dirigeant de l'UIMM parle de 100 000 emplois menacés.

L'ensemble du grand patronat emboîtera sans doute le pas à l'UIMM, et c'est là une déclaration de guerre par laquelle les travailleurs doivent se sentir visés.

Pierre Royan

Trois ans déjà : gilets jaunes, toujours là



SERGE IGNAZIO

Par une manifestation samedi 20 novembre, les gilets jaunes ont fêté leur troisième année de manifestations hebdomadaires. À Paris, cela a regroupé près de 2000 personnes dans un cortège dynamique et coloré, derrière des fresques mobiles faites de dessins exprimant leur colère sur de très nombreux sujets.

Dès le départ, le cortège était noyé dans les gaz et écrasé par les coups de matraque des policiers, harnachés comme des robocops. Ils s'en sont pris aux fresques et banderoles, provoquant de rudes bagarres pour les défendre. La répression dont les gilets jaunes ont fait l'objet depuis le début de leur mouvement montre bien que leur constance, leur

détermination, a inspiré une certaine crainte à l'État. Les forces de police ont été autorisées à utiliser matraques, flash-ball (LBD 40) et grenades (DMP/GLIF4) pour cogner. Le bilan de leur répression en est l'image : au total elle a fait plusieurs milliers de blessés dont 353 graves, trente éborgnés, sept mains ont été arrachées.

Les manifestants du 20 novembre ont montré que, trois ans après, bien des participants au mouvement tiennent toujours à s'en revendiquer. La détresse sociale qu'a exprimée le mouvement des gilets jaunes n'a pas disparu, au contraire, et pour y mettre fin il faudra encore bien d'autres luttes, et bien plus larges.

Correspondant LO

Burkina Faso : dehors les troupes françaises !

À partir du 18 novembre, un convoi de l'armée française traversant le Burkina Faso a été bloqué plusieurs jours par la population. Des milliers de manifestants lui ont barré la route en criant « *France dégage* » ou « *À bas la France* », témoignant de l'exaspération qui est aujourd'hui celle des populations du Sahel contre la présence militaire française.

Ce convoi était parti d'Abidjan en Côte d'Ivoire le 14 novembre. Il achevait le ravitaillement et des armes vers le Niger et la base de Gao au Mali. Fort de 90 camions et d'une centaine de militaires, il empruntait une voie traditionnelle pour ce genre d'opération. Mais, cette fois, la population burkinabé ne l'a pas laissé faire. Dès son arrivée dans le pays, les manifestants se sont rassemblés pour lui barrer la route, à l'appel de la Coalition des patriotes africains du Burkina-Faso. Le convoi a été bloqué pendant deux jours à Bobo Dioulasso, puis dans la capitale Ouagadougou où les

gendarmes burkinabé ont dispersé les manifestants à coup de grenades lacrymogènes. Enfin, arrivé à Kaya, à 100 km de la capitale, les militaires français ont été à nouveau stoppés et ont dû se replier dans un terrain grillagé. Les tirs des soldats français et de l'armée burkinabé venue les protéger ont alors blessé quatre manifestants.

Ces manifestations expriment bien la colère de la population contre la présence militaire française, en l'occurrence les forces spéciales cantonnées près de la capitale. Ni celles-ci ni l'armée burkinabé ne sont capables de protéger la population

AFRIKINFORMS-MALI



Des manifestants au Burkina.

contre les djihadistes. Le 14 novembre, ceux-ci ont tué quarante-neuf gendarmes burkinabés et quatre civils à Inata. Depuis leurs premières attaques au Burkina en 2015, 2000 personnes ont été tuées et un million et demi ont dû fuir leur foyer.

Les manifestations se multiplient aussi pour réclamer la démission du président, Roch Marc Christian Kaboré, qui apparaît à juste titre comme l'obligé d'Emmanuel Macron. Kaboré était

arrivé au pouvoir en 2015, à l'issue de la transition qui avait suivi le renversement du dictateur Blaise Compaoré par un soulèvement populaire. Ce processus politique avait été de bout en bout piloté par les dirigeants français, qui s'étaient assurés de garder, avec Kaboré, un président à leurs ordres au Burkina.

Aujourd'hui, une grande partie de la population sahélienne rejette la présence de l'armée française. Au

Burkina, au Mali, au Niger, elle a fait en quelques années l'expérience que ces troupes n'étaient pas là pour assurer leur sécurité, mais uniquement pour préserver les intérêts de l'impérialisme français, en tenant à bout de bras des présidents à sa solde. Celles et ceux qui ont bloqué le convoi se disent prêts à recommencer. Comme eux, il faut dire: « *L'armée française hors d'Afrique* ».

Daniel Mescla

Algérie : une attaque contre les classes populaires

En Algérie, le 17 novembre, les députés ont voté pour 2022 une loi de finances, dont un article vise à mettre un terme aux subventions de l'État sur les produits alimentaires de base, comme le sucre, le lait, l'huile et les produits céréaliers, mais également sur l'eau, le gaz, l'électricité et le logement.



Un marché en Algérie.

Pour les classes populaires, déjà confrontées à une crise sociale aiguë, cette annonce est une catastrophe. Le pouvoir d'achat s'est effondré, avec une inflation qui frappe déjà les produits alimentaires. Ainsi, les pâtes, le riz, le poulet ou les œufs ont vu leur prix doubler, les fruits et légumes de saison sont devenus inaccessibles pour beaucoup.

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, justifie cette décision par la nécessité de lutter contre le gaspillage et prétend aider les plus démunis par une aide spécifique. Mais c'est bien l'immense majorité de la population, travailleurs de

l'État, ouvriers, petits commerçants, agriculteurs, qui a du mal à s'en sortir. Faire ses courses pour nourrir sa famille est un casse-tête pour de nombreux travailleurs, à commencer par ceux qui sont au chômage.

Selon le Forum des chefs d'entreprise (FCE), l'équivalent du Medef, un million de travailleurs ont perdu leur emploi depuis 2020, sans qu'aucune allocation chômage ne vienne compenser la perte de revenu. Quant aux travailleurs qui touchent le salaire minimum de 18000 dinars (90 euros), soit trois euros par jour, acheter des produits frais, de la viande ou des légumes est

un luxe. Aussi la flambée du prix de la pomme de terre, un produit très consommé en Algérie, qui a triplé, presque jusqu'à un euro le kilo, a alimenté la colère.

Tout en menaçant de prison les spéculateurs, Tebboune a fait mettre en vente des stocks limités de pommes de terre à 50 dinars (0,25 euro), pour empêcher que cette colère sociale ne s'exprime. Il a également fait inscrire dans la loi de finances la suppression de l'IRG (impôt sur le revenu), pour ceux dont les revenus sont inférieurs à 30000 dinars (150 euros), et une baisse pour les revenus inférieurs à 35000 dinars. Les travailleurs attendent de voir comment cela se traduira sur leur fiche de paye.

Malgré la remontée

récente des cours du pétrole, les marges de manœuvre dont l'État algérien disposait avec la manne pétrolière se sont amenuisées. Pour répondre aux exigences des classes dominantes algériennes et du FMI, Tebboune présente la note aux classes populaires, par une politique d'austérité drastique. Les aides ciblées, si elles arrivent vraiment dans la poche des travailleurs, ne compenseront ni l'inflation ni la fin des subventions. La baisse de l'IRG ne coûtera rien au patronat algérien et aux grands groupes internationaux présents dans le pays, eux qui ont largement profité des subventions sur le gaz, le sucre et l'huile...

Grâce à l'installation d'usines de sucre profitant d'une énergie bon marché, l'Algérie est devenue la porte

d'entrée pour ce produit en Afrique. Des groupes comme Cristal Union s'y sont installés et exportent des produits alimentaires à moindre coût. L'homme le plus fortuné du pays, Issad Rebrab, a fait sa fortune en contrôlant 70% des parts de marché dans l'huile et le sucre. L'État algérien continuera à soutenir le patronat avec des sommes autrement plus importantes que les subventions sur les produits alimentaires, qui en définitive ne représentent qu'un montant dérisoire au regard des milliards pillés et détournés par les classes aisées.

Pour éviter de sombrer dans une pauvreté qui se généralise, les travailleurs devront imposer l'augmentation des salaires et des pensions, et leur indexation sur les prix.

Leïla Wahda

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 219 (novembre 2021):

- La catastrophe écologique et ceux qui l'utilisent
- Grande-Bretagne : la pire attaque contre le niveau de vie depuis 25 ans
- L'immobilier chinois en crise
- Droite-gauche ; gauche-droite : vers un retour d'un service national obligatoire ?
- URSS : 1962, la grève ouvrière de Novotcherkassk
- Révolution allemande : un roman documentaire de Theodor Plievier

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.



Argentine : après les élections, austérité au programme

Dimanche 14 novembre, on votait en Argentine pour élire une partie des députés, élus régionaux et locaux. Les résultats ont confirmé pour l'essentiel ceux de l'élection primaire tenue en septembre dernier.

Avec 7,7 millions de voix, le parti du président péroniste, Alberto Fernandez, perd 1,7 million des voix qui lui avaient permis de l'emporter en 2019. Il conserve 118 députés. La droite de l'ex-président Macri arrive en tête avec 9,6 millions de voix, perd 200 000 voix mais garde 116 députés. La droite "anti-système" nouvelle venue dans cette compétition, obtient un million de voix et cinq députés.

Son important recul n'a pas empêché le président Fernandez d'appeler à fêter ce « succès ». Il faut dire que l'élection primaire de septembre lui avait fait craindre d'en perdre davantage.

Entre 2015 et 2019, le président de droite Macri avait abondamment fait appel aux

prêts du Fonds monétaire international (FMI), faisant exploser la dette et le montant des échéances à rembourser. Son successeur péroniste s'est attelé à effacer l'ardoise de la droite, ce qu'il paye maintenant dans les urnes. Pour payer ses échéances, Fernandez a sacrifié les aides et les subsides traditionnellement versés par les péronistes à leur base électorale populaire, au moment où les différents plans d'austérité imposés à la population ramenaient misère et pauvreté pas loin du niveau atteint lors du krach de 2001, sans parler des difficultés dues à la pandémie. Tout cela a créé des tensions parmi les péronistes, notamment avec sa vice-présidente, Cristina Kirchner.



En 2018, manifestation à Buenos Aires contre le plan d'austérité.

D'autres attaques contre les travailleurs sont à venir. Un nouveau plan d'austérité devrait débiter en décembre. Le président vient de s'adresser à ses opposants pour leur proposer un accord national au nom du « sens des responsabilités et du patriotisme », afin qu'ils l'aident à pressurer la population pour satisfaire les exigences de la finance.

Le courant de droite

anti-système est représenté par un économiste, Javier Milei, qui, à la façon d'un Bolsonaro, a axé sa campagne notamment sur la sécurité. Pour le moment, ce phénomène est circonscrit à la capitale, où il a obtenu 17% des voix, mais il pourrait grandir.

Heureusement, de l'autre côté de l'échiquier politique, le Front de la gauche et des travailleurs-Unité (FIT-U), qui réunit quatre organisations trotskystes, obtient 1,3 million de voix, soit 6% des votes, passant de deux à quatre députés. Sa candidate Myriam Bregman est élue dans la capitale avec 7,7%, faisant mieux qu'en septembre. Mais c'est à Jujuy que le résultat est le plus spectaculaire, avec 25% des voix pour le candidat du FIT-U.

Le FIT-U a fait campagne en dénonçant le remboursement de la dette au détriment de la population, mettant en avant la nationalisation du système bancaire et financier, pour aboutir à une banque publique unique sous le contrôle des travailleurs. Face à l'inflation et à la hausse des prix, le FIT-U propose un relèvement automatique des salaires et des pensions et, face au chômage et à la précarité, la répartition des heures de travail.

Ce sont en effet autant d'objectifs qui mériteraient, au-delà des élections, de devenir pour les travailleurs des objectifs de lutte. Et cela, malgré la passivité de la bureaucratie syndicale qui se montre complice du gouvernement.

Jacques Fontenoy

Chili : des élections incertaines

Dimanche 21 novembre, le candidat d'extrême droite José Antonio Kast est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle chilienne, avec 28% des voix. Il devance le candidat de gauche, l'ancien leader étudiant Gabriel Boric, qui a obtenu 26% des voix.



Manifestation à Valparaiso en 2019 : « Nous serons le cauchemar de ceux qui volent nos rêves. »

Les deux partis de droite et de gauche qui se partageaient le gouvernement depuis 1990 ont fait moins de 13% des voix. Ils ont même été distancés de peu par un outsider, l'économiste Franco Parisi, qui a fait campagne depuis les États-Unis où il est exilé, car il a des démêlés avec la justice chilienne, ce qui ne l'empêche pas de parler au nom du « parti des gens ».

La droite, avec notamment l'entourage de l'ex-président Piñera qui ne pouvait plus se représenter, se mobilise déjà pour que le deuxième tour confirme ce résultat favorable à l'extrême droite. L'électorat de gauche, lui, avait espéré que les urnes

refléteraient la volonté de changement exprimée lors des mobilisations populaires de 2019. En proposant l'élection d'une Assemblée pour réviser la Constitution héritée de Pinochet, Piñera était parvenu à canaliser le mouvement de contestation sur un terrain inoffensif pour les classes dirigeantes et dont il ne pouvait rien sortir.

Député de droite de 2002 à 2018, Kast a fait campagne en agitant toutes les peurs qu'ont pu susciter ces mobilisations. Cet admirateur de Bolsonaro et Trump entend maintenir toutes les privatisations ainsi que la retraite par capitalisation ou les universités chères et payantes

qui avaient suscité la colère, mais aussi tout l'héritage de la dictature, à la source des profondes inégalités de ce pays où la richesse est accaparée par une poignée de familles riches.

Kast compte même réduire encore le poids de l'État, en supprimant des ministères, mais certainement pas ceux de l'Intérieur ou de l'Armée. Tout cela s'accompagne d'un discours antimigrants et ravit les électeurs nantis, devant qui Kast agite les épouvantails du chavisme ou du communisme.

Le deuxième tour doit avoir lieu le 19 décembre et le résultat est incertain. Le candidat de gauche, Boric, qui a l'appui du Parti communiste, s'est imposé dans la capitale Santiago et dans sa région, mais pas en province. Il espère recevoir les soutiens de ceux qui ont pu voter socialiste, mais il n'est pas assuré d'avoir ceux de la droite modérée qui pouvait soutenir le Parti socialiste dans le passé. Il compte aussi sur les abstentionnistes.

Quel que soit le résultat du vote, les classes populaires, les travailleurs, les femmes, les jeunes, tous ceux qui représentent la partie vive du pays, devront se préparer à de nouvelles mobilisations.

J. F.

Prix alimentaires : spéculateurs affameurs

L'indice des prix des produits alimentaires établi par la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a augmenté de plus de 30% en un an.

Cela concerne notamment le blé, la viande, le sucre, les produits laitiers et de nombreuses autres denrées indispensables à l'alimentation des populations.

Ces hausses sont présentées comme la conséquence indirecte du Covid, du mauvais temps, ou de la difficulté de la reprise. Mais ce n'est pas le virus qui fait que les petits paysans n'arrivent pas à sortir de la misère, alors qu'ils travaillent durement pour produire du café, du cacao, de l'arachide, du coton, du latex ou d'autres cultures de rente. Les responsables sont les trusts agro-industriels,

qui imposent leur mainmise sur les filières de production et sur les réseaux de transformation et de commercialisation.

De plus, ces produits font l'objet, comme les autres matières premières, d'une spéculation qui pousse les prix à la hausse. Pour les vautours de la finance, c'est une occasion parmi d'autres de faire des profits facilement et rapidement. Pour des millions de femmes et d'hommes dans le monde, cela se traduit par une aggravation de la misère et par la menace de famine.

Charles Legoda



EFE ROMAN RIOS

Espagne : la grève des métallurgistes de Cadix

Depuis mi-novembre, les ouvriers métallurgistes de Cadix sont en grève illimitée. La grève s'accompagne de manifestations dans toute la ville. Nous publions ci-dessous l'éditorial des bulletins d'entreprise de nos camarades de Voz Obrera (Espagne-UCI).

« Les ouvriers métallurgistes de Cadix ont entamé une grève illimitée qui a débuté le 16 novembre. C'est une lutte contre les réductions de salaire et les reculs des droits que les patrons veulent imposer à l'occasion de la signature d'un nouvel accord avec les syndicats.

Après plusieurs mobilisations les jours précédents, le collectif a dit « Ça suffit », lassé de l'absence de résultats entre syndicats et employeurs pour débloquent le nouvel accord. La grève touche les principales usines. Jeudi 18 novembre, une nouvelle réunion entre syndicats et employeurs (la FEMCA) n'a débouché sur rien.

Les travailleurs continuent de manifester et ont

aussi bloqué les routes et les ponts, comme il est de tradition dans les luttes de la région de la baie de Cadix. Au cours de ces journées, il y a eu des incidents et la police les a chargés avec des balles en caoutchouc. De nombreux médias tentent, comme toujours, de criminaliser les travailleurs, qui sont qualifiés de « violents ».

Cependant, de nombreux soutiens ne cessent d'arriver de travailleurs d'autres provinces espagnoles, du bassin minier des Asturies, de travailleurs galiciens, également d'Argentine et d'Uruguay. Un grand rassemblement de la population de Cadix a eu lieu le 19 novembre, une manifestation de soutien à Séville

le lundi 22. Ils ne sont pas seuls. Il faudrait maintenant une grande manifestation des travailleurs pour défendre leurs intérêts communs.

Face aux reculs subis pendant toutes ces années, les travailleurs de Cadix exigent un accord, avec des conditions de travail et des salaires décents. Il faut cesser de perdre du pouvoir d'achat, il faut que les salaires soient indexés sur l'indice des prix. Cela serait facile à réaliser, en prenant sur les profits accumulés par les patrons depuis des années.

Si toute l'Espagne sait que les métallurgistes de Cadix ont brûlé un conteneur, peu connaissent l'attaque brutale que les patrons entendent mener contre eux : gel des salaires pour les années 2021-2022, suppression des 13^e et 14^e mois, augmentation jusqu'à 70 % du

nombre de contrats temporaires, création d'une nouvelle catégorie en dessous de celle de spécialiste et du salaire fixé par la convention. Le patronat veut aussi augmenter la journée de travail, ne pas déclarer les heures supplémentaires, exiger un salaire lié à la productivité... Ce même patronat, avide de profits, a déjà mené de nombreuses attaques sous forme de suppressions d'emplois, de plus de précarité et de bas salaires, avec une augmentation sans précédent du nombre de contrats temporaires. Mais il en veut plus !

Cadix a un taux de chômage de 26 %, le plus élevé de la province, suivi de près par les autres municipalités environnantes. La fermeture de l'usine Airbus de Puerto Real a aggravé la situation au niveau des emplois directs et des entreprises sous-traitantes. De

nombreux travailleurs ont dû émigrer.

Face à un avenir que le patronat veut rendre encore plus difficile pour les nouvelles générations, la seule option est de se battre, sans quoi les choses vont fatalement empirer. Il faut soutenir les métallurgistes dans leurs justes revendications, étendre la grève illimitée et comprendre que leur lutte pour un accord décent est celle de tous. L'unité de tous les travailleurs est leur force.

Les métallurgistes de Cadix ont ouvert une caisse de résistance et sont soutenus par de nombreux travailleurs. Soyons solidaires car, si les patrons de la métallurgie ne sont pas stoppés dans leur élan, les autres patrons ne tarderont pas à leur emboîter le pas. Vive la lutte des métallos, vive la lutte de la classe ouvrière ! «

Voz Obrera

États-Unis : la justice absout l'extrême droite

L'acquittement, le 19 novembre, du milicien d'extrême droite ayant tué l'an dernier deux manifestants antiracistes à Kenosha, dans le Wisconsin, a provoqué l'indignation et des manifestations de protestation dans plusieurs villes.

En août 2020, dans cette ville, un policier blanc, appelé pour une agression, avait tiré sept balles dans le dos de Jacob Blake, un Noir non armé. La police avait initialement menotté Blake, bien que gravement blessé, à son lit d'hôpital... La suite est un exemple de cette justice au service de la police, ignorant ses victimes, surtout lorsqu'elles sont noires : les charges ont été abandonnées contre ce policier, qui

a repris son service sans la moindre réprimande. Par contre, la victime paralysée a été condamnée à deux ans de mise à l'épreuve pour trouble à l'ordre public.

Ce type d'injustice raciste s'est tellement répété, dans l'histoire américaine, que l'indignation ressentie au moment des tirs contre Blake s'était tout de suite exprimée dans les rues de Kenosha plusieurs soirs de suite, sans attendre

grand-chose du système judiciaire. Ces manifestations venaient dans la foulée des immenses protestations contre l'étranglement révoltant de George Floyd par un policier, trois mois auparavant à Minneapolis.

À Kenosha, ni les autorités de la ville, du comté et du Wisconsin, toutes démocrates, ni la police locale ou de l'État, ni l'extrême droite ne voulaient tolérer les manifestations. Se constituant en milice armée, sous l'œil approbateur de la police les considérant comme des supplétifs pour maintenir l'ordre raciste, l'extrême

droite a provoqué les manifestants. C'est ainsi que deux d'entre eux ont été tués et un troisième blessé par des miliciens.

En fuite, le tireur, Kyle Rittenhouse, a pu passer les barrages de police et rentrer chez lui sans encombre, tant la complicité des forces de l'État avec les apprentis fascistes était évidente. Ce n'est que le lendemain qu'il s'est rendu de lui-même. Après deux mois de prison il était libéré sous caution. Un an plus tard, lors de son procès, il a plaidé l'autodéfense.

Si un jury populaire l'a acquitté, c'est tout le système

judiciaire qui a poussé dans ce sens ; notamment le juge, qui avait interdit l'emploi du mot « victime » à propos des deux hommes tués par Rittenhouse, décrits officiellement comme des émeutiers et des incendiaires.

Joe Biden s'est dit « en colère » après ce verdict, en appelant immédiatement au calme. Ce n'est pas du côté du président démocrate que ceux qui sont révoltés par ces injustices peuvent trouver un véritable soutien contre le racisme de la société et de tout l'appareil d'État.

Lucien Détroit

Keolis – Monthéry : colère et grève des conducteurs de bus

Après avoir fait grève le 18 novembre avec d'autres dépôts de la région parisienne, une partie des conducteurs du dépôt Keolis – Daniel Meyer de Monthéry, dans l'Essonne, était de nouveau en grève lundi 22 novembre. Les motifs de mécontentement sont nombreux.

Les conducteurs protestent contre l'état des bus qui roulent avec des voyants d'anomalie, des problèmes de sièges, l'absence de WC pour la plupart des fins de lignes, les temps de parcours inadaptés, la pression de la régulation, les sanctions. Un délégué CFDT avait été avisé de son licenciement par téléphone le jour même de la grève du 18, le ministère du Travail ayant validé la décision de licenciement. Un autre, délégué CFTC, est convoqué le 29 novembre en procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Les appels d'offre d'Île-de-France Mobilité (IDFM), l'instance dirigée par Péresse qui organise les transports de la

région parisienne, ont fait des dégâts. Dans six mois les conducteurs du site de Monthéry seront répartis sur deux filiales différentes, donc sur un autre site. Les conducteurs redoutent les conséquences sur leurs horaires de travail et leur rémunération. Depuis le mouvement de grève à Transdev

en Seine-et-Marne, la tentative des patrons du secteur de jouer sur la concurrence entre sociétés de bus montre qu'il existe une offensive planifiée pour revenir à la baisse les droits des travailleurs.

Le mouvement a été suspendu, mais les grévistes ont en tête un mouvement plus large à l'échelle de la région parisienne. S'y préparer est en effet le meilleur moyen de faire reculer le patronat du transport et IDFM.

Correspondant LO



Ville de Schiltigheim : contre le vol des congés

Les 530 travailleurs municipaux de la ville de Schiltigheim, dans le Bas-Rhin, étaient appelés à la grève jeudi 18 novembre par les syndicats CGT, FO et SUD pour protester contre la décision de la maire de leur retirer neuf jours et demi de congés.

Ils étaient près de deux cents à se rassembler dans la matinée devant l'Hôtel de ville avant de partir en manifestation. La maire écologiste, Danielle Dambach, qui a dans son conseil municipal des élus PS et PC, met en place la loi de transformation de la fonction publique décidée par le gouvernement Macron, qui

s'en prend au temps de travail des agents municipaux partout dans le pays. Pour les soixante-dix heures supplémentaires qu'elle entend imposer aux agents de Schiltigheim, elle propose pour l'instant une compensation de seulement 230 euros annuels net, ce qui a passablement énervé les grévistes.

Pour se justifier, la

mairie explique que cette réforme ne lui convient pas non plus mais qu'elle est employeur et à ce titre tenue d'appliquer la loi. Le gouvernement décide d'une attaque, la majorité municipale écologiste, solidaire et citoyenne s'exécute, le partage des rôles se fait aux dépens de travailleurs municipaux. Pour défendre leurs conditions de travail, ceux-ci ne pourront compter que sur leur mobilisation.

Correspondant LO

AESH : non à la mobilité forcée !

Expérimentés dans plusieurs départements depuis 2019, des pôles regroupant plusieurs établissements d'enseignement sont progressivement mis en place, obligeant les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), au nombre de 125 000 à l'échelle du pays, à une mobilité forcée.

Par lettre recommandée, par un papier à rendre au chef d'établissement ou par un simple mail, l'Éducation nationale leur demande de signer, sous menace de licenciement, un avenant à leur contrat de travail. Il leur signifie qu'elles ne sont plus affectées à une seule école mais à un « pôle inclusif d'accompagnement mutualisé » (PIAL) qui regroupe plusieurs établissements : écoles et éventuellement collège et lycée. Les AESH, à 90 % des femmes, font partie du personnel indispensable à l'éducation. Elles sont soumises à la précarité et à un salaire indigne. Elles doivent effectuer deux CDD de trois ans chacun avant de pouvoir espérer un CDI, le plus souvent à temps partiel, avec une paye basée sur le smic horaire se montant à 760 euros par mois en moyenne pour 24 ou 26 heures hebdomadaires. Certaines d'entre elles pouvaient compléter un peu leur salaire par des heures à l'accueil des élèves ou à la cantine, ce qui n'est plus possible dès lors qu'elles peuvent être déplacées du jour au lendemain.

Jusqu'à ces dernières années, le nombre d'heures d'accompagnement des élèves souffrant de handicap était défini pour chacun

d'eux. En principe, une AESH suivait deux ou trois élèves, ce qui permettait de bien les connaître, d'établir une relation de confiance même avec ceux atteints de troubles du comportement. Le système se heurtait au manque d'effectifs suffisants pour répondre aux besoins. En Seine-Saint-Denis, 24 000 heures d'accompagnement n'étaient pas honorées, y compris dans des classes surchargées. Mais désormais, il n'est plus question de tenir compte des besoins individuels de chaque enfant ni même de faire semblant. Pour chaque pôle de regroupement, un coordonnateur dispose d'une enveloppe budgétaire, il répartit au jour le jour les AESH avec les moyens du bord.

L'Éducation nationale a étalé sur plusieurs années l'application de cette mobilité forcée, sans doute parce qu'elle craint une réponse collective des AESH. Elles ont déjà à leur actif plusieurs journées de mobilisation et de grève contre la précarité et pour un salaire permettant de vivre. Elles ont la compréhension de nombreux parents qui, eux aussi, ont commencé à réagir, ce n'est certainement pas fini.

Jean Sanday

Macron à Amiens : sur un air de pipeau

Macron était en déplacement à Amiens le 22 novembre et les médias qui relaient sa pré-campagne se sont disputé les commentaires, soulignant un « président à l'écoute », « dans l'échange », « investi dans sa ville natale ».

Aux quelques travailleurs licenciés de Whirlpool choisis pour le rencontrer dans un café, Macron a déclaré qu'il avait été trompé par l'industriel Decayeux, patron du Medef local, et son plan de reprise, soutenu à coup de millions par son gouvernement. Reprise qui s'était terminée par une deuxième vague de licenciements. « Je me suis fait avoir comme vous. On s'est parfois fait prendre pour des imbéciles » a plaidé Macron... Oublié, son cynisme, quand il avait bien utilisé la

situation dans sa campagne électorale d'alors, se présentant face à Le Pen comme l'homme des solutions.

Vu le nombre de milliards d'argent public versés à fonds perdus aux entreprises sous prétexte d'embauches peu ou pas réalisées, de maintien d'activités se concluant par des fermetures de sites quelques années plus tard, ça ne s'appelle pas « se faire avoir », ça s'appelle de la complicité d'escroquerie.

L. P.

Contre le chômage et la précarité : manifestation le 4 décembre

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre, la pseudo-réforme de l'assurance chômage s'attaque de façon sévère au niveau de vie des travailleurs sans emploi.

Selon les chiffres donnés par l'Unedic, 1,15 million d'entre eux ont subi une baisse de 17 % en moyenne de leurs indemnités, et jusqu'à 40 % pour les plus précaires ; il faut en outre avoir travaillé 130 jours ou 910 heures durant les deux années précédentes pour avoir droit à une allocation.

Les chiffres sur une prétendue baisse du chômage brandis par le gouvernement ne peuvent masquer le fait que de plus en plus de travailleurs sont embauchés sur des emplois précaires et lorsqu'ils le perdent, ne peuvent survivre avec des allocations de misère, lorsqu'ils en perçoivent.

Pour dénoncer la situation faite aux chômeurs, revendiquer la création d'emplois utiles à la population et correctement rémunérés et, en attendant, une indemnisation permettant de vivre décemment, un collectif d'associations appelle comme chaque année, avec le soutien de Lutte ouvrière, à manifester :

samedi 4 décembre
à 14 heures,
à Paris 7^e, place de l'École militaire

Hôpital d'Alençon-Mamers : au bord de la rupture... en permanence !

La direction du centre hospitalier d'Alençon-Mamers, à cheval sur l'Orne et la Sarthe, avait suscité la colère en annonçant, jeudi 18 novembre, sa « proposition » de supprimer plusieurs dizaines de lits dans les deux hôpitaux, et de fermer pour un mois les Urgences de Mamers.

Finalement, après le déclenchement du plan blanc, il a surtout été prévu d'imposer heures supplémentaires et mesures d'urgence à davantage de personnel.

Le travail de cette direction consiste à imposer au personnel la gestion de la pénurie, et c'est peu dire. Le rythme et les conditions de travail sont tels que beaucoup partent : une dizaine de départs ont eu lieu parmi les infirmiers urgentistes depuis l'été, plus de 10% des effectifs. Un des deux services de médecine de Mamers a été supprimé cette année : ce service avait été transformé un temps en service Covid, et au moment de le rouvrir il s'est avéré qu'il n'y avait plus assez de médecins.

Aux Urgences d'Alençon, les patients en observation sont parfois dans les couloirs plusieurs jours de suite. Dimanche 14 novembre, la

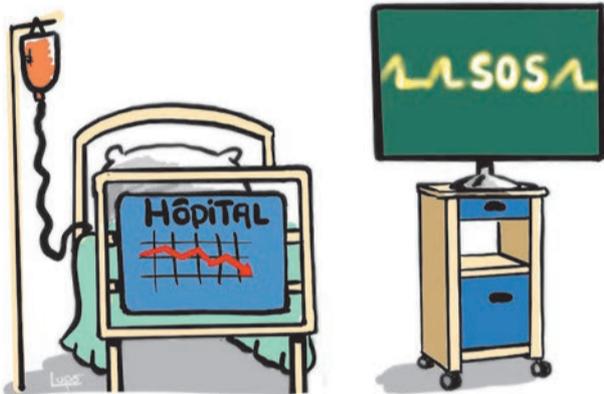
situation y était intenable. Le nombre de patients attendant dans les couloirs dépassant le seuil habituel, l'administrateur de garde répondait : « Je n'ai pas de solution. » L'équipe soignante a alors tout simplement cessé de travailler, refusant de reprendre avant qu'une solution soit trouvée. Face à cette réaction collective le directeur, en week-end, a dû rappliquer en urgence et organiser la répartition

des patients dans tous les services.

Les diverses annonces, fermetures « provisoires » de nouveaux lits, mobilisation de personnel plus éloigné, sont des rustines qui ont toutes un air de panique, indices du mépris que l'État nourrit pour les petits hôpitaux de province comme pour tout le système de santé.

Des syndicats appelaient le personnel des Urgences à une grève à partir du 23 novembre. La colère du personnel et de la population est la seule réponse que les responsables du système de santé méritent.

Correspondant LO



Hôpital psychiatrique de Clermont : contre le licenciement d'une militante

Vendredi 12 novembre, Agnès, militante active du syndicat CGT, représentante du personnel, recevait un recommandé signé par le directeur du personnel de l'hôpital psychiatrique de Clermont Fitz-James, dans l'Oise. Celui-ci l'informait qu'elle serait rayée des effectifs le 27 janvier 2022.

Le prétexte était, d'une part, que cette militante aurait atteint la limite d'âge, et que même si, n'ayant pas les années requises pour une retraite complète, elle avait le droit de prolonger ses activités, elle n'aurait pas fait sa demande dans les formes. Ce qui est un mensonge grossier.

Il ne s'agit pas d'une première. En avril 2019, le même DRH avait déjà tenté de licencier cette militante en invoquant cette fois d'autres mensonges : elle occupait un poste prétendument aménagé, elle aurait été inapte à exercer son poste d'aide-soignante, etc. C'était tellement gros que l'ARS (l'Agence régionale de santé qui supervise les hôpitaux) s'était sentie

obligée de désavouer cette tentative grossière, et le directeur s'était vu contraint de faire une lettre annulant celle de son chef du personnel et disant qu'Agnès pouvait continuer à exercer comme aide-soignante. Cette deuxième tentative est bien la suite de la première, en réalité un licenciement pour sanctionner son activité syndicale, pour se débarrasser d'une des militantes les plus actives de l'hôpital. De plus, cette manœuvre est dirigée contre l'ensemble du personnel, voulant faire peur à tous ceux qui voudraient s'opposer à la politique agressive qui se développe.

Dès le lundi 15 novembre, une délégation du syndicat CGT interpellait le directeur

et exigeait l'annulation de ce licenciement illégal pour activité syndicale, tombant au moment où le personnel devait faire face au renforcement des attaques sur ses conditions de travail. Les salariés de l'hôpital allaient être informés par tract et une pétition exigeait l'annulation de cette mesure. Les travailleurs étaient choqués par l'annonce de ce licenciement frappant une collègue appréciée pour ses qualités professionnelles et pour son dévouement à la cause des salariés. En une seule journée, plusieurs centaines d'agents de l'hôpital (le plus important hôpital psychiatrique du pays, avec 2 600 salariés) avaient déjà signé la pétition. Si la réponse de la direction à la demande d'annulation de ce licenciement était négative, elle pourrait encore approfondir la protestation. Le combat entamé pour contrer ce mauvais coup ne fait que commencer.

Correspondant LO



Hôpital de Saint-Girons : la fermeture des Urgences ne passe pas

Mercredi 17 novembre à 19 heures, la direction de l'hôpital de Saint-Girons, en Ariège, a décidé la fermeture du service des Urgences, faute de personnel.

En effet plusieurs infirmières au bout du rouleau étaient en arrêt maladie. La direction avait bien promis du personnel mais, pour elle, cela signifiait faire venir des infirmières de l'hôpital de Foix puisque les services d'urgence de l'Ariège ont été regroupés en une Fédération des Urgences, ce qui permet leur mutualisation. Non seulement les infirmières auraient dû faire 100 kilomètres par jour, mais en plus on leur demandait de travailler des journées de 24 heures !

Bien sûr, aucune infirmière n'a accepté de venir travailler à Saint-Girons et la fermeture des Urgences a donc été décidée jusqu'au 22 novembre. Les patients ont été dirigés vers Foix ou Saint-Gaudens.

Par ailleurs, les activités du Service d'urgence et de réanimation (Smur) ont été assurées en déplaçant du personnel d'autres services, en particulier du bloc opératoire... ce qui crée des problèmes dans ce service déjà en tension.

Un tract a été distribué par la CGT de l'hôpital

et l'union locale de Saint-Girons pour alerter la population et appeler à un rassemblement devant l'hôpital le lundi 22 novembre. Le tract s'est arraché et très vite la colère s'est exprimée : « Ils veulent qu'on meure dans l'ambulance qui nous amène à Foix », « Eux, ils se font soigner dans des cliniques à Toulouse »...

Cette colère a dû être entendue car, le 21 novembre, le service des Urgences était rouvert en faisant appel à la réserve sanitaire, c'est-à-dire à du personnel prêt à intervenir en cas de catastrophe naturelle par exemple. C'était reconnaître que ce service était indispensable dans cette région isolée.

Au rassemblement du lundi 22 novembre, plus de 200 personnes, hospitaliers et usagers, étaient présentes pour demander de l'embauche afin que les services de l'hôpital puissent fonctionner normalement. Avoir fait reculer l'ARS et fait rouvrir les Urgences était ressenti comme un succès.

Correspondant LO

Aide alimentaire : avoir faim dans un pays riche

Dans son bilan de l'année 2020, le Secours catholique estime que 10% de la population française, soit 7 millions de personnes, ont eu recours à l'aide alimentaire. Un quart d'entre elles se priveraient de manger durant des jours entiers.

On est bien loin des satisfecit de Macron dans ses interventions

télévisées, selon qui tout irait mieux dans le pays. Mais il parlait sans doute de cette grande bourgeoisie qui a pu sauver ses profits. Et en effet, tout va bien pour elle, pendant qu'une partie des classes populaires sont forcées d'avoir recours à des colis alimentaires ou à des soupes populaires.

Charles Legoda

Aéroport de Roissy : les grévistes de la sûreté font céder les patrons

Après quatre jours de grève à Roissy, les salariés des entreprises de sûreté, ceux qui contrôlent les bagages et les accès des passagers, ont forcé leurs employeurs à renoncer à leur projet de suppression de la Pasa (prime annuelle de sécurité aéroportuaire), équivalente à un 13^e mois.

Cela a démarré par une grève nationale massive de l'ensemble des entreprises de sûreté mardi 16 novembre : Securitas, ICTS, Samsic, Hubsafe, APFS, Securus. À Roissy, la grève a continué jusqu'aux négociations du vendredi 19 novembre, où les patrons ont reculé. Cette réunion était pourtant réservée aux seuls délégués centraux, en visio-conférence pour avoir la garantie que les grévistes ne puissent pas intervenir directement. Mais malgré la visio, ceux-ci se sont fait entendre et les patrons ont cédé. Pour beaucoup de ces

travailleurs, c'était leur première grève et à l'annonce de ce recul, c'était l'émotion, les larmes, les danses.

Jusqu'au bout, les patrons de la sûreté ont manœuvré, prétendant qu'ils voulaient « préciser les critères », « améliorer la Pasa pour certains ». Les grévistes n'étaient pas dupes : ce que voulaient les employeurs, c'était la baisse et la suppression. C'est pourquoi mardi 16 novembre la grève a été massive à Roissy, Orly, Lyon, Marseille, Toulouse, etc. Et comme ce sont ces salariés qui sécurisent les départs, on imagine la pagaille. Des



accès ont été fermés. Sur les panneaux d'affichage, les avions étaient à l'heure mais, en réalité, les retards se sont accumulés.

Les patrons de la sûreté ont tout tenté, faisant même appel à des salariés d'Italie, d'Espagne ou de Belgique. C'est une pratique courante dans le secteur, pratique illégale mais, cette fois, l'inspection du travail est intervenue.

Cette lutte et la victoire ont un retentissement sur

la zone. Tous ont subi des reculs : les baisses de salaires dues aux longs mois de chômage partiel, les licenciements ou les fins de contrat des intérimaires et CDD. Air France, ADP ou Servair ont imposé des plans de départs sur ceux qui restent. Cela

a été aussi le cas dans le transport (Aéropass), chez les bagagistes (groupe WFS) et chez bien d'autres.

Cette victoire de la sûreté est donc une victoire pour tous, qui redonne le moral et encourage tous les salariés à rendre les coups.

Correspondant LO

France Loisirs – Noyelles-sous-Lens : les menaces de fermeture déclenchent la grève



Depuis mercredi 17 novembre, plusieurs dizaines de salariés des entreprises Setralog, France Loisirs, Socprest, Marigny & Joly, Teralibris (du groupe Actissia) à Noyelles-sous-Lens, dans le Pas-de-Calais, sont en grève et se rassemblent nuit et jour devant les portes de l'usine de Setralog.

Le groupe, spécialisé dans la vente par correspondance de produits culturels, est la propriété d'un seul actionnaire, Adrian Diacanu, qui l'a racheté en 2015. Il a d'ailleurs successivement acheté de nombreuses entreprises en difficulté, présentant ses acquisitions comme des opérations de sauvetage.

Après avoir licencié 450 personnes en 2018, dont un certain nombre, connues par les grévistes, sont toujours au chômage, il déclarait en 2019 que le bout du tunnel n'était pas loin. et en octobre il a finalement annoncé être en cessation de

paiements. La menace d'être jetées à la rue après bien des sacrifices pèse aujourd'hui sur environ 200 personnes des quatre entreprises situées à Noyelles et sur environ 500 personnes dans les 143 boutiques de France Loisirs menacées aussi à terme de fermeture.

Depuis plusieurs années, cette ambiance « d'entreprise en danger » a en tout cas été utilisée pour maintenir les salaires au plus bas, au smic pour beaucoup. La coupure de l'entreprise en petits morceaux était aussi une manière de diviser, de ne pas donner les mêmes primes partout ou de ne pas

se relier aux mêmes conventions collectives.

Avec ce nouveau mauvais coup, les grévistes des quatre entreprises se retrouvent au même endroit et parlent ensemble. Que sont devenues les subventions publiques ? Comment croire cet actionnaire qui se lamente d'avoir perdu beaucoup d'argent et qui contrôle toutes ses sociétés à travers une entreprise d'investissement au Luxembourg, où les impôts sont réduits et l'opacité des comptes maximum ?

Les offres ridicules et provocantes de deux prétendus repreneurs sont inacceptables pour tout le monde. Quant au plan de licenciement avec des indemnités légales misérables, à peine supérieures à 10 000 euros pour quatorze ans d'ancienneté, et moins encore pour ceux en temps partiel, elles font monter la colère.

Les grévistes sont bien décidés à se faire entendre. Alors que les fêtes arrivent et que les magasins se remplissent, ils espèrent bien rappeler à tout le monde que, sans leur travail, rien ne fonctionne.

Correspondant LO

Sages-femmes : cela ne fait pas le compte !

Lundi 22 novembre, la Fédération française hospitalière et trois syndicats ont signé un accord avec le gouvernement concernant les sages-femmes. Cependant, il est loin de répondre à leurs attentes.

Depuis le début de l'année, celles-ci ont manifesté à six reprises pour réclamer une augmentation de leurs salaires, un statut plus favorable et des embauches, afin qu'elles puissent effectuer leur travail de façon plus sereine et chaleureuse envers les femmes qui accouchent.

Outre la promesse de promotions de carrière plus importantes à l'hôpital – mais cela n'est pour l'instant qu'une promesse –, l'accord prévoit un allongement de la formation initiale, qui devrait passer de cinq à six ans. Mais le point principal est celui des salaires, qui déclenche les applaudissements du gouvernement et des médias... à défaut de ceux des sages-femmes.

Derrière l'annonce d'une augmentation salariale importante de 500 euros net par mois se cache en effet un loup. Cette somme inclut déjà les 183 euros de prime accordés à la suite du Ségur de la santé, touchés depuis près d'un an. Une revalorisation des salaires de 78 euros net à partir de mars 2022 va s'y

rajouter, mais les contractuelles exerçant dans un hôpital ne la toucheront pas. Quant à la prime dite d'exercice médical de 240 euros, elle exclut, elle, les sages-femmes rattachées à la fonction territoriale et exerçant en PMI. En outre, comme il s'agit d'une prime, celle-ci ne rentre pas dans le calcul des droits à la retraite et elle est soumise à une obligation de présence : ainsi, elle ne sera pas versée aux personnes en congé maladie ou maternité ; une façon de faire pression sur les sages-femmes.

En définitive, une partie d'entre elles peuvent espérer obtenir, en mars 2022, une augmentation de salaire de 423 euros mensuels au maximum, tandis que d'autres ne recevront que 261 euros. Ce sont, pour un même travail, deux salaires différents ! Ne se contentant pas des résultats de cette négociation, les sages-femmes continuent à manifester leur mécontentement et appellent à une mobilisation les 27 et 28 novembre.

Marianne Lamiral

Ascoval – Saint-Saulve : nouveau chantage patronal

Le groupe Saarsthal, propriétaire de l'aciérie Ascoval, employant 270 salariés à Saint-Saulve, près de Valenciennes dans le Nord, avait annoncé son intention de délocaliser temporairement 40 % de sa production en Allemagne. Il a finalement suspendu son projet, après avoir obtenu de nouveaux cadeaux financiers du gouvernement.

Le site d'Ascoval est équipé de fours électriques tandis que l'acier produit par le groupe en Allemagne utilise des hauts-fourneaux alimentés au charbon, plus polluants mais moins coûteux, surtout avec la récente flambée des prix de l'énergie.

Suite à cette annonce, Xavier Bertrand a interpellé Emmanuel Macron lors de son déplacement dans le Nord, Fabien Roussel a écrit au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, pour lui demander « d'intervenir sans délai auprès de l'actionnaire » ; l'un et l'autre intervenant au nom de la transition écologique et de la relocalisation de l'industrie. Des tractations ont alors eu lieu entre la direction de Saarsthal et le

cabinet d'Agnès Pannier-Rumacher, la ministre chargée de l'Industrie. Il en est sorti un nouveau contrat avec EDF sur les prix de l'électricité. La ministre a aussi redéfini les prix payés par la SNCF et la RATP, pour lesquels Ascoval produit des barres d'acier servant à la fabrication de rails.

Le chantage de Saarsthal a donc payé et le budget de l'État va servir à réduire les coûts de production de l'aciérie et à augmenter son chiffre d'affaires. C'est ce qui a amené le groupe allemand à suspendre son projet, pour le moment. Il y a quatre mois, il avait déjà exigé que la communauté d'agglomération Valenciennes-Métropole annule

7,2 millions de dettes, ainsi que les dettes d'Ascoval envers la région et l'État, soit au total 67 millions d'euros. En fait, depuis dix ans, le site d'Ascoval, qui appartenait initialement à Vallourec, passe d'un repreneur à un autre, chacun pratiquant le même type de chantage. À chaque fois, des aides publiques sont débloquentes en échange de promesses de maintenir l'emploi. Des dizaines de millions ont été ainsi versés à fonds perdus. Pour les travailleurs, à chaque fois, cela se termine de la même façon, avec la menace d'une fermeture totale.

Aujourd'hui, le doute demeure sur ce que décidera finalement le groupe Saarsthal. Mais si les gestulations politiciennes au nom de la relocalisation ou de la transition écologique peuvent lui garantir ses profits, elles ne garantissent rien aux travailleurs.

Joséphine Sina



ACTUOISE

Leroy Merlin : pour les salariés, le compte n'y est pas

En 2021, Leroy Merlin, enseigne de la galaxie Mulliez, devrait enregistrer un chiffre d'affaires mondial record de 9 milliards d'euros et 800 millions de bénéficiaires.

On apprend également que 707 cadres se sont partagé 10 millions d'euros de salaire brut, que 144 personnes ont pu se partager une enveloppe de 18 millions d'euros de stock-options et enfin que huit personnes ont bénéficié de 2,36 millions d'actions gratuites.

Mais voilà que le 10 novembre, à la suite des négociations sur les salaires (NAO), la direction nationale a communiqué fièrement une augmentation générale des salaires de... 40 euros brut. C'est une marque de mépris de plus pour les salariés, qui met en colère tout le monde. L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et FO n'a pas

signé de protocole d'accord.

Depuis, une mobilisation a lieu et s'élargit à l'échelle nationale. À Valence dans la Drôme, en Île-de-France, dans les entrepôts logistiques de l'enseigne, les salariés font grève et, malgré le froid, passent les nuits pour défendre leurs salaires et leur dignité. Dans la plupart des magasins du pays, des distributions de tracts ont lieu, mais aussi de fortes mobilisations. La CGT a appelé à élargir le mouvement de protestation dans tout le secteur du bricolage.

Dans ce combat, la grève est la seule solution et cela nourrit bien des discussions entre salariés.

Correspondant LO

Verrerie Arc : les arts de la table dans le bazar

Dans l'usine d'Arc, à Arques dans le Pas-de-Calais, les investissements dans la production se font rares et la course aux économies sème la pagaille pour les travailleurs.

Cela se ressent, entre autres, dans les secteurs du conditionnement, là où la vaisselle produite par ce spécialiste des « arts de la table » est emballée.

Certains matins, à l'embauche de 5 heures, des travailleurs intérimaires sont renvoyés chez eux sous prétexte que la livraison de cartons n'est pas arrivée et qu'il n'y aurait pas de travail. Une partie de la vaisselle se brise à terre à cause de lignes montées dans la précipitation ou d'une vitesse excessive des chaînes. Quand la vaisselle réussit à arriver en bout de chaîne, il arrive fréquemment que les machines prévues pour la mettre sur palette soient à l'arrêt, car personne ne sait les régler. Résultat : il faut tout faire à la main.

Une fois les palettes complètes, rien ne dit qu'elles réussiront à partir pour

être livrées. Il arrive en effet que des entreprises de transport, n'ayant pas été payées par Arc, refusent de prendre la marchandise et repartent à vide. Les palettes stockées à l'extérieur doivent alors être déballées, nettoyées et reconditionnées.

Pour tenter de régler cette pagaille, la direction essaie d'imposer la flexibilité. Par exemple, quand des chefs estiment qu'il n'y a plus de travail, ils font pression sur les salariés pour qu'ils rentrent chez eux en prenant sur leur compte d'heures, tout en les faisant revenir travailler le samedi. Les travailleurs payent les conséquences de cette gestion aberrante. Les actionnaires, eux, tout en accumulant les millions, continuent de pleurer pour avoir des aides publiques.

Correspondant LO



Dans l'usine de Saint-Saulve.

CEA – Saclay : augmenter tous les salaires !

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est un organisme de recherche employant 20 000 salariés en France, dont 7 000 à Saclay, dans l'Essonne.

Au CEA, le point d'indice, qui sert de référence pour les salaires, est bloqué depuis douze ans. Les salaires commencent à peine au-dessus du smic pour les agents de sécurité, et à moins de 1 500 euros pour les techniciens. Déjà, avant la crise sanitaire, une pétition exigeant une hausse des salaires de 60 points pour tous, soit environ 300 euros, un point indexé sur l'inflation et une meilleure carrière pour le personnel non-cadre, avait recueilli 6 700 signatures.

Actuellement, le CEA peine à embaucher des

techniciens et ingénieurs dans certaines catégories, du fait des faibles salaires. La direction a décidé de répondre à cette situation en revalorisant les salaires d'embauche pour ces seules catégories. Cela a généré un certain mécontentement car, si c'est tant mieux pour les jeunes embauchés, c'est aussi une manière de reconnaître implicitement que les salaires sont trop bas... et de ne rien faire pour les salariés déjà en poste.

Sur le site de Grenoble, les techniciens de salle blanche, qui travaillent en équipes, se sont mis en grève pour

réclamer une augmentation de leurs salaires et primes. À Saclay, après une première assemblée qui a réuni 70 personnes fin octobre, une journée d'action a eu lieu le 16 novembre, débutant par une distribution de tracts aux portes le matin. À midi, les salariés se sont réunis à 150 et sont allés demander des comptes à la responsable des ressources humaines. Face aux témoignages des salariés contre le mépris qu'ils ressentent, celle-ci a difficilement caché son impuissance. La prochaine fois il faudra s'adresser directement à l'administrateur général, voire aux ministères de tutelle.

Correspondant LO

RTM – Marseille : une grève courte et gagnante

Lundi 22 novembre, à Marseille, les conducteurs de la RTM (Régie des transports métropolitains) du dépôt d'Arcenc se sont mis en grève.

En prenant leur bus, les chauffeurs ont réalisé que la rubalise, le ruban de balisage isolant la partie avant du bus pour éviter la contamination du chauffeur, avait été retirée pendant la nuit de dimanche à lundi.

La direction avait fait démonter cette bande en catimini, sans avoir demandé l'avis des conducteurs ni même les avoir prévenus. C'est surtout pour des raisons de sécurité que les

chauffeurs veulent garder libre cette partie avant, car ils peuvent voir ce qui se passe à droite du bus et ont une meilleure vue du rétroviseur droit.

Ils se sont donc arrêtés, soutenus par la CGT qui a aussi appelé à la grève les chauffeurs des trois autres dépôts de Marseille. Il y a sans doute bien d'autres causes à ce coup de colère que le retrait de cette bande. La conduite des bus est très

éprouvante, car les voitures sont partout, y compris sur les voies de bus, et certains secteurs sont vraiment dangereux.

La grève a touché une bonne partie des conducteurs des quatre dépôts de Marseille. Finalement, après des négociations avec les représentants de la CGT et de FO, la direction a accepté de remettre la rubalise et le travail a repris. Il n'en reste pas moins éprouvant.

Les conducteurs subissent le contrecoup de l'insuffisance scandaleuse des transports en commun

à Marseille, qui explique l'engorgement de la ville par les voitures. Le métro et le tramway ne concernent que le centre-ville et quelques secteurs. Les autres quartiers sont desservis par des lignes de bus peu fréquentes, où presque tout le monde voyage debout.

Les promesses de Macron et la rallonge budgétaire qu'il a octroyée permettent quelques projets de lignes. Elles ne régleraient cependant qu'une petite partie des besoins. Actuellement, les débats sont vifs pour savoir si la nouvelle ligne partirait vers

le sud, vers le nord ou vers l'est de la ville dans deux ans ou plus, alors que les trois seraient nécessaires, ainsi que quelques autres.

Les chauffeurs de bus marseillais ont donc grand besoin d'embauches supplémentaires, qui permettent une plus grande fréquence de passage des bus et donc moins de pression. Ils ont besoin d'horaires moins lourds et de salaires plus élevés. Ce coup de colère sera peut-être un coup de semonce.

Correspondant LO

SNCF – Nantes et Saint-Nazaire : en grève pour les salaires

Mercredi 17 novembre, une journée de grève nationale était appelée à la SNCF par la CGT et SUD pour une augmentation générale des salaires.

Cela a été l'occasion de réunir en gare de Nantes une assemblée générale d'une centaine de grévistes de Nantes, Saint-Nazaire et Savenay, venus de tous les secteurs.

En effet, journées de grève, réactions collectives et coups de colère sous différentes formes ont émaillé ces dernières semaines différents secteurs : au contrôle TGV, à la conduite TGV puis TER, où le mouvement s'est poursuivi le lendemain, jeudi 18, aux guichets ou encore

au plateau téléphonique (RCAD).

Les raisons ne manquent pas et se recoupent d'un secteur à un autre : bas salaires, sous-effectif, précarité – notamment pour les salariés en CDD, indispensables, qui travaillent parfois depuis des années et qu'il serait urgent d'embaucher, mais dont les contrats sont de moins en moins renouvelés –, nouveaux horaires et roulements plus contraignants, charge de travail en hausse, etc. Le sentiment d'avoir besoin



de se rassembler tous ensemble était donc ressenti par beaucoup.

Si, ici et là, la direction a cédé des primes, l'avis général est que cela ne fait pas le compte. Face à la baisse réelle des revenus, les grévistes revendiquent des

augmentations générales des salaires de base – qui, comme il a été dit, devraient même suivre la hausse des prix. Tous, bien sûr, avaient conscience qu'une journée de grève n'y suffirait pas et qu'il faudra remettre ça. Cette journée a été un premier pas.

Elle aura permis de se réunir, d'y réfléchir et d'en discuter, et de rappeler aussi que de telles augmentations ne pourront être arrachées que tous ensemble, travailleurs de la SNCF et d'ailleurs, en butte aux mêmes difficultés.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 – SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print – 30 rue Raspail – 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Migrants : "pas nés au bon endroit"

Pendant que deux mille personnes grelottent encore à la frontière est de l'Europe, la situation des réfugiés sur la côte nord-ouest de la France n'est pas plus acceptable.



Les autorités annonçaient il y a peu avoir démantelé une filière de passeurs et arrêté quinze trafiquants qui, paraît-il, faisaient payer jusqu'à 6 000 euros aux réfugiés tentant de franchir la Manche vers l'Angleterre. Dans le même temps, le ministre de l'Intérieur se vantait de « sécuriser davantage le littoral » par la livraison à ses troupes de plus de cent véhicules adaptés à la lutte contre l'immigration clandestine, Quads, 4X4, Zodiacs, mais aussi caméras thermiques, projecteurs dits d'éclairage tactique... et « effets d'habillements » dont on n'ose même pas

espérer qu'ils soient destinés aux migrants victimes de naufrage dans les eaux glacées.

Ce n'est pas à un mur que se heurtent ceux qui tentent la dangereuse traversée, mais c'est tout comme. Les sauveteurs dunkerquois de la Société nationale de sauvetage en mer, la SNSM, ont dû cette année sortir leur canot 45 fois soit près de trois fois plus souvent qu'en 2020. Ils ont calculé que, récemment, en une seule nuit, 272 personnes ont été secourues, tous moyens confondus, tandis que plus de mille autres auraient réussi à gagner la côte britannique.

Mais les bénévoles de la SNSM n'ont pu que réchauffer voire confier ces réfugiés aux secours, pour les voir s'éloigner avant de retenter la traversée. Selon un récent rapport d'une commission parlementaire, menée par le député Sébastien Nadot, ils ne sont en effet que 200 000 environ, soit 0,3 % de la population du pays, à obtenir en France un premier titre de séjour, qui ne leur donne que quelques maigres droits. Le délai de carence est de trois mois avant d'accéder aux soins, six mois avant d'avoir le droit de travailler officiellement. La commission fait état notamment d'une diminution importante des visas accordés, afin de contraindre les pays de départ à les accepter de nouveau, de mises en rétention administrative d'enfants parce que migrants, d'une augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étudiants étrangers, et pour résumer d'une gestion purement policière de l'immigration par le seul ministère de Darmanin.

Comme le remarquait tristement une bénévole de la SNSM de Dunkerque, « il y a des gens qui sont nés au bon endroit ». D'autres, non.

Viviane Lafont

Contre les violences faites aux femmes : c'est toute la société qu'il faut changer !

Samedi 20 novembre, les différentes manifestations contre les violences faites aux femmes, appelées par 60 associations, ont été un succès. À Paris, le cortège, jeune et dynamique, a réuni près de 20 000 personnes selon la police.

Les organisations entendaient dénoncer l'hypocrisie du gouvernement qui prétend avoir fait plus que ses prédécesseurs. Dans la réalité, les associations qui aident les femmes perçoivent de moins en moins de subventions, les centres hospitaliers qui pratiquent les avortements sont saturés, les commissariats continuent de ne pas prendre en compte les plaintes des femmes qui subissent des comportements violents. 40 % des femmes victimes de violences conjugales n'obtiennent aucune solution d'hébergement leur permettant de fuir leur conjoint violent et seulement 12 % obtiennent une solution adaptée.

Plus de cent femmes ont été tuées par leur conjoint cette année, plus de 24 000 plaintes pour viol ont été déposées. Cette violence est le produit direct de cette société d'exploitation qui entretient les inégalités entre les hommes et les femmes. Les patrons utilisent tous les moyens pour sous-payer une partie



des travailleurs, la différence de sexe constitue un excellent prétexte. C'est aux femmes que l'on impose le plus des temps partiels non choisis, ce sont elles aussi qui sont payées en moyenne 16,8 % de moins que les hommes. Ce sont les femmes qui seront les premières victimes de la réforme gouvernementale de l'assurance chômage réduisant les droits des salariés les plus précaires.

Pour mettre fin à cette situation d'oppression des femmes, c'est toute la société qu'il faudra transformer.

Aline Urbain



"Les travailleurs peuvent offrir un avenir à toute la société"

De Chartres à Vesoul en passant par Château-Thierry et Belfort, lors des débats où Nathalie rencontre militants et sympathisants, tous les travailleurs constatent les dégâts de la course à la rentabilité.

Un stagiaire de 15 ans travaillant 35h à Carrefour sans être payé; un apprenti à PSA qui n'apprend rien mais passe le balai sur les postes de travail; une employée dont le salaire varie d'un mois à l'autre et n'est versé que le mois suivant; dans tous les secteurs, on constate le même mépris.

Chez Alstom, la SNCF ayant découvert des problèmes de soudure sur les TGV, la direction dit aux travailleurs qu'ils sont des incapables. Prétextant une

baisse d'activité, elle les pousse à prendre leurs RTT, leurs congés, et les met au chômage partiel. Et pourtant, les carnets de commande sont pleins, Alstom amasse des milliards. Déjà en 2016, l'entreprise avait failli fermer, alors les salariés soupçonnent un mauvais coup. En fait, s'il y a du travail, il faut le répartir entre tous. « Il ne faut pas attendre du patron une solution, ni trouver pour lui une prétendue perspective de « ré-industrialisation » comme le

proposent les syndicats. C'est à nous de prendre les choses en main! »

Ici et là, il y a des réactions. Même des intérimaires, pour se faire respecter et montrer à leurs collègues qu'ils ne se résignent pas, ont participé à des débrayages, comme chez FM Logistic à Château-Thierry ou chez PSA à Vesoul. Dans un climat marqué par un sentiment d'impuissance et de manque d'unité du côté des travailleurs, ces réactions font ressurgir la solidarité: « pour préparer les luttes de demain, on peut agir dès aujourd'hui: il faut faire sauter les verrous dans les têtes, parler de nos besoins car on a tous les mêmes problèmes.



Débat à Oissel, le 13 novembre.

La société doit répondre d'abord aux intérêts des travailleurs et si elle n'en est pas capable, il faut en changer! » a rappelé Nathalie.

Se sentir à contre-courant ne doit pas empêcher de tenter d'avancer vers la construction d'un parti communiste révolutionnaire. Les médias font la propagande de la bourgeoisie? Il faut leur répondre, notamment avec notre journal. Certains jeunes sont attirés par le côté transgressif d'un Zemmour, bien qu'ils ne soient pas forcément racistes dans leur comportement? On peut leur offrir une autre perspective en montrant que la seule véritable différence est celle qui oppose

les classes sociales. Les gilets jaunes ont été réprimés? Les patrons nous divisent? Les syndicats ne donnent pas de perspectives, alors qu'il faudrait un Mai 68, un Juin 36? Oui, c'est bien pourquoi il faut que les jeunes connaissent cette histoire et s'en emparent car, dans les prochaines luttes, il faudra être prêts à aller plus loin, pour prendre le contrôle sur l'économie et contester le pouvoir de la bourgeoisie.

« Dans cette période, nous sommes fiers d'être à contre-courant », a dit Nathalie, en ajoutant: « Les travailleurs sont les seuls, en défendant leurs intérêts, à pouvoir offrir un autre avenir à toute la société. »